

Christian Dior

COMPTES CONSOLIDES

Christian Dior

PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDES

millions d'euros	1997	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	7 513	7 130	8 758	11 867	12 567
Résultat opérationnel*	1 275	1 181	1 551	1 967	1 548
Résultat avant impôts*	1 179	969	1 415	1 652	597
Résultat net courant - part du groupe avant amortissement des écarts d'acquisition	300	184	295	320	75
Résultat net - part du groupe	246	47	264	251	(95)

* Ajusté rétroactivement afin de tenir compte des reclassements opérés.

euros

Résultat net courant par action, avant amortissement des écarts d'acquisition*	1,78	1,04	1,63	1,77	0,41
---	------	------	------	------	------

* Ajusté suite à la division du nominal du titre par 4 intervenue le 3 juillet 2000.

millions d'euros					
Total du bilan	20 091	21 422	26 330	28 435	29 228
Capitaux propres	3 595	3 724	3 887	3 972	3 788
Capacité d'autofinancement*	1 155	517	922	1 140	884

* Ajusté rétroactivement afin de tenir compte des reclassements opérés.

Christian Dior

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE

en millions d'unités monétaires

ACTIF	Notes	2001 Euros	2000 Euros	1999 Euros
Actif immobilisé				
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	9 392	8 364	7 409
Dépréciations et amortissements		(291)	(186)	(130)
		9 101	8 178	7 279
Ecart d'acquisition	4	4 406	4 099	3 297
Amortissements		(1 115)	(505)	(372)
		3 291	3 594	2 925
Immobilisations corporelles	5	7 120	5 802	4 956
Amortissements		(2 489)	(2 045)	(1 727)
		4 631	3 757	3 229
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence	6	81	24	14
Autres titres immobilisés	7	1 705	2 051	4 217
Autres immobilisations financières		478	413	261
		2 264	2 488	4 492
Total de l'actif immobilisé		19 287	18 017	17 925
Actif circulant				
Stocks et en-cours	8-29	3 727	3 431	2 988
Créances clients et comptes rattachés	9	1 577	1 676	1 476
Autres créances et charges payées d'avance	10	1 534	1 616	1 912
Impôts différés nets	25	503	269	275
Actions autodétenues	11	1 143	1 370	903
Valeurs mobilières de placement	12	623	1 326	187
Disponibilités	12	834	730	664
Total de l'actif circulant		9 941	10 418	8 405
Total de l'actif	29-50	29 228	28 435	26 330

Christian Dior

PASSIF	Notes	2001 après affectation Euros	2001 avant affectation Euros	2000 après affectation Euros	1999 après affectation Euros
Capitaux propres					
Capital		363	363	363	359
Réserves consolidées		3 493	3 728	3 673	3 586
Ecarts de conversion		(68)	(68)	(64)	(58)
Résultat de l'exercice		0	(95)	–	–
Acompte sur dividende		0	(51)	–	–
Total des capitaux propres	15	3 788	3 877	3 972	3 887
Intérêts minoritaires	15	8 658	8 658	8 374	7 807
Impôts différés à plus d'un an	25	171	171	114	171
Dettes à long et moyen terme					
Titres à Durée Indéterminée (T.D.I.)	15	284	284	346	406
Dettes financières, part à plus d'un an	16	5 402	5 402	3 499	3 085
Autres dettes à long et moyen terme et provisions	17	1 322	1 322	1 165	922
Total des dettes à long et moyen terme		7 008	7 008	5 010	4 413
Dettes à court terme					
Dettes financières, part à moins d'un an	16	340	340	331	436
Dettes financières à court terme	18	4 447	4 447	5 818	5 255
Découverts bancaires	18	603	603	619	396
		5 390	5 390	6 768	6 087
Fournisseurs et comptes rattachés		1 450	1 450	1 341	1 116
Autres dettes	19	2 763	2 674	2 856	2 849
		4 213	4 124	4 197	3 965
Total des dettes à court terme		9 603	9 514	10 965	10 052
Total du passif		29 228	29 228	28 435	26 330

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Christian Dior

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'unités monétaires,
sauf résultats par action exprimés en unités monétaires

	Notes	2001 Euros	2000 Euros	1999 Euros
Chiffre d'affaires	22-29-50	12 567	11 867	8 758
Coût des ventes		(4 764)	(4 313)	(3 200)
Marge brute		7 803	7 554	5 558
Frais de création	20	(25)	(55)	(76)
Frais commerciaux		(4 743)	(4 305)	(2 999)
Frais administratifs		(1 487)	(1 227)	(932)
Résultat opérationnel	29-50	1 548	1 967	1 551
Résultat financier	22	(499)	(467)	(254)
Dividendes de participations non consolidées		16	45	97
Autres produits et charges nets		(468)	107	21
Résultat avant impôts		597	1 652	1 415
Impôts sur les bénéfices	25	(194)	(635)	(555)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	6	(42)	(34)	(6)
Résultat net courant (dont part du groupe : 2001 : 75 ; 2000 : 320 ; 1999 : 295)		361	983	854
Amortissement des écarts d'acquisition	24	(159)	(131)	(93)
Résultat net avant éléments inhabituels (dont part du groupe : 2001 : 5 ; 2000 : 262 ; 1999 : 254)		202	852	761
Éléments inhabituels	25	(199)	35	41
Résultat net		3	887	802
Intérêts minoritaires		(98)	(636)	(538)
Résultat net - part du groupe		(95)	251	264
<hr/>				
Résultat net courant par action		0,41	1,77	1,63
Nombre d'actions retenu pour le calcul*		181 721 048	181 261 048	180 676 580
<hr/>				
Résultat net courant par action après dilution		0,41	1,76	1,63
Nombre d'actions retenu pour le calcul*		181 723 825	181 665 063	181 465 508

* Nombres ajustés pour tenir compte de la division du nominal par 4 intervenue en juillet 2000.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Christian Dior

VARIATION DE TRESORERIE CONSOLIDEE

en millions d'unités monétaires

	2001 Euros	2000 Euros	1999 Euros
I - OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net - part du groupe	(95)	251	264
Résultat net - part des minoritaires	98	636	538
Elimination du résultat relatif aux sociétés mises en équivalence	42	34	7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	4	2	1
Dotations aux amortissements et provisions nettes à long terme et court terme	1 672	292	439
Plus ou moins-values nettes de cession	(837)	(75)	(338)
Capacité d'autofinancement	884	1 140	911
Variation des actifs circulants	(403)	(697)	(654)
Variation des dettes à court terme	47	384	379
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(356)	(313)	(275)
Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation ①	528	827	636
II - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(135)	(75)	(76)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(949)	(822)	(524)
Acquisition de titres de participation	(417)	(447)	(1 709)
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations	244	56	(6)
Cession d'actifs immobilisés non financiers	149	85	142
Variation des créances sur cession d'immobilisations	0	1	16
Reclassement entre titres de participation et valeurs mobilières de placement	(677)	817	0
Cession de titres de participation non consolidés	2 122	1 195	1 560
Variation des autres immobilisations financières	(181)	(192)	(47)
Incidence des variations de périmètre	(895)	(547)	(1 215)
Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement ②	(739)	71	(1 859)
III - OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Apport en fonds propres	42	11	60
Emissions d'emprunts et nouvelles dettes financières	2 300	3 077	4 798
Remboursements des emprunts et dettes financières	(2 477)	(2 616)	(1 197)
Variation des comptes courants	304	370	(975)
Variation des valeurs mobilières de placement cotées	880	(1 071)	112
Variation de trésorerie issue des opérations de financement ③	1 049	(229)	2 798
IV - ACQUISITION ET CESSIION D'ACTIONS LVMH/DIOR ④	(33)	(370)	(730)
V - DIVIDENDES VERSES DURANT L'EXERCICE ⑤	(508)	(384)	(454)
VI - INCIDENCE DES ECARTS DE CONVERSION ⑥	(12)	(9)	(97)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ① + ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥	285	(94)	294
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	326	420	126
Trésorerie à la clôture de l'exercice	611	326	420
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	285	(94)	294

La variation de trésorerie analyse les mouvements d'un exercice sur l'autre des disponibilités (sous déduction des découverts bancaires) et des quasi-disponibilités constituées des placements pouvant être rendus immédiatement liquides, à l'exclusion à compter du 1^{er} janvier 2001 des valeurs mobilières de placement cotées. Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des données présentées.

Christian Dior

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 - FAITS SIGNIFICATIFS ET MOUVEMENTS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En 2001 :

Vins et Spiritueux

- En 2000, le groupe a acquis respectivement 60 et 90 % des domaines viticoles Newton (Nappa Valley, Californie) et MountAdam (Eden Valley, Australie du Sud) pour 34,5 millions d'euros. Ces participations ont été consolidées par intégration globale sur l'ensemble de l'exercice 2001.

Mode et Maroquinerie

- Sur la base d'un accord conclu en décembre 2000, LVMH a acquis en janvier 2001 la totalité du capital de la société américaine Gabrielle Studio, propriétaire de la marque Donna Karan New York, pour 405 millions de dollars.

En outre, en mars 2001, LVMH a établi avec Donna Karan International Inc (DKI), société cotée à la bourse de New York et titulaire de la licence exclusive d'exploitation de la marque Donna Karan, un projet d'apport-fusion (« merger ») proposant l'apport par LVMH à DKI de sa participation dans Gabrielle Studio et une offre de reprise par LVMH de la quasi totalité du capital de DKI à un prix de 10,75 USD par action, soit 185 millions de dollars au total.

Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale de DKI du 27 novembre 2001, LVMH détenant, après cette opération, 100 % des « preferred stock » et 89,40 % des « common stock » du nouveau groupe Donna Karan.

Gabrielle Studio a été consolidée par intégration globale sur l'ensemble de l'exercice, l'activité de Donna Karan International n'étant consolidée qu'à partir de 2002.

Le montant de l'investissement dans Gabrielle Studio, soit 405 millions de dollars, a été alloué en totalité à la valeur de la marque Donna Karan New York.

- En décembre 2001, la participation de LVMH dans Fendi, qui était de 25,50 %, a été portée à 51 %, LVMH ayant repris les intérêts de Prada dans la société constituée à parité pour cet investissement commun (voir ci-dessous : Variations de périmètre de l'exercice 2000). Cette opération représente un investissement complémentaire de 295 millions d'euros dont 255 millions faisant l'objet d'un règlement sur 4 ans; ce montant a été alloué pour l'essentiel à la valeur de la marque Fendi, soit 404 millions d'euros (206 millions d'euros pour la part du groupe); 136 millions d'euros ont été enregistrés en écart d'acquisition, amorti sur 30 ans.

L'investissement dans Fendi a été consolidé par intégration proportionnelle depuis juillet 2000; au 31 décembre 2001, le bilan de Fendi a été consolidé par intégration globale.

Parfums et Cosmétiques

- La participation de 65 % dans la société américaine de cosmétiques Fresh, acquise en septembre 2000 pour 18 millions d'euros, a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2001.

Christian Dior

Distribution sélective

En janvier 2001, LVMH a acquis 55 % du grand magasin La Samaritaine pour 256 millions d'euros, dont 88 millions d'euros par augmentation de capital réservée.

Le montant de l'investissement correspond notamment à un patrimoine immobilier qui ne se limite pas aux seuls immeubles où s'exerce l'activité du grand magasin, estimé à 471 millions d'euros (182 millions d'euros pour la part du groupe, après impôt différé). L'écart d'acquisition au titre de cet investissement, y compris la valeur de l'enseigne, est de 57 millions d'euros; ce montant sera amorti sur 20 ans. La Samaritaine est consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2001.

Montres et Joaillerie

En janvier 2001, LVMH et le groupe De Beers ont conclu un accord pour la constitution d'une société commune détenue à parité, accord approuvé en juillet par la Commission Européenne. Cette société assurera dès 2002, sur la base d'une licence exclusive, la diffusion mondiale de produits de joaillerie diamantaire, dans un réseau de magasins à constituer portant l'enseigne « De Beers ». Cette société commune a été mise en équivalence depuis juillet 2001.

Autres activités

En janvier 2001, les fondateurs de la galerie d'art genevoise de Pury et Luxembourg Art, Madame Daniella Luxembourg et Monsieur Simon de Pury, ont apporté à Phillips la totalité de leur participation dans de Pury et Luxembourg Art. Cet apport a été rémunéré par une participation de 25 % dans Phillips, et un versement de 10 millions de dollars, Phillips devenant après cette opération Phillips, de Pury & Luxembourg (PPL).

En novembre 2001, dans le cadre d'un protocole d'accord établi en juillet, les activités au Royaume Uni de PPL et les activités de la société britannique de ventes aux enchères Bonhams & Brooks ont été réunis dans une entité commune dont PPL détient 49,9 %, PPL conservant la maîtrise de ses activités internationales.

L'apport de la société de Pury & Luxembourg Art à Phillips a donné lieu à un écart d'acquisition de 54 millions d'euros, venant s'ajouter au goodwill initial de 95 millions d'euros.

De Pury & Luxembourg Art a été consolidée par intégration globale dans Phillips depuis le 1^{er} janvier 2001; à compter de novembre 2001, la participation dans l'entité commune avec Bonhams & Brooks a été mise en équivalence.

La participation de 50 % dans le site internet de vente de produits de luxe e-Luxury a été portée à 99,99 % en décembre 2001, par souscription à une augmentation de capital. Cette opération a donné lieu à un écart d'acquisition de 45 millions d'euros, correspondant à la valeur de la clientèle et aux frais de développement antérieurs du site. Mise en équivalence sur l'ensemble de l'exercice 2001, cette participation a été consolidée par intégration globale le 31 décembre 2001.

Le sous groupe Télématique Victoire Multimédia a été apporté en janvier 2001 au groupe Jet Multimédia, apport rémunéré par 479 125 actions Jet Multimédia faisant l'objet d'un prix garanti. Cette cession a dégagé une plus value brute de 25 millions d'euros.

*
* *

Les investissements dans Pucci et Rossimoda (Branche Mode et Maroquinerie), ainsi que dans Acqua di Parma (Branche Parfums et Cosmétiques) et l'Etude Tajan (Autres activités), représentant au total 98 millions d'euros, ne seront consolidés qu'en 2002, compte tenu de la date de leur acquisition ou pour des raisons administratives.

Christian Dior

En 2000 :

Mode et Maroquinerie

Conformément au protocole d'accord signé fin 1999, LVMH a acquis en juillet 2000, à parité avec le groupe Prada, 51 % du groupe italien Fendi. L'investissement réalisé par la société commune, de 564 millions d'euros, représente à hauteur de 404 millions d'euros la valeur donnée à la marque Fendi, 92 millions d'euros étant enregistrés en écart d'acquisition.

Fendi est consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1^{er} juillet à hauteur de 51 %, dont 25,50 % au titre de la part de LVMH.

Parfums et Cosmétiques

- En 1999, LVMH a acquis 70 % de la société américaine BeneFit Cosmetics pour 67 millions d'euros, la valeur de la marque BeneFit constituant l'essentiel du prix payé. Ont également été acquises en 1999, 73 % de la société française Make Up For Ever, et 94 % de la société américaine de cosmétiques Hard Candy; en 2000, LVMH a repris 100 % d'Urban Decay : ces trois investissements représentent un montant total de 42 millions d'euros. L'ensemble de ces sociétés est consolidé par intégration globale sur la totalité de l'exercice.

Montres et Joaillerie

- En complément de l'investissement dans TAG Heuer, LVMH a acquis fin 1999 la totalité du capital des sociétés horlogères Ebel et Zenith, pour respectivement 19 et 75 millions d'euros, ainsi que 100 % du joaillier Chaumet pour 47 millions d'euros.

Les valeurs attribuées à ces marques sont de 125 millions d'euros pour Ebel, 58 millions pour Zénith, et 33 millions pour Chaumet.

Ces investissements ont été consolidés à compter du 1^{er} janvier.

Distribution Sélective

- En complément de l'enseigne italienne « Laguna » reprise fin 1999 par le sous-groupe Sephora, ont été acquises en février la société propriétaire de l'enseigne italienne « Boïdi », et en juillet, respectivement 100 % et 50 % des sociétés propriétaires des enseignes italienne et grecque « Carmen » et « Beauty Shop ». L'investissement total réalisé, de 154 millions d'euros, a été considéré comme représentatif de la valeur de ces quatre enseignes. Les écarts d'acquisition correspondants sont amortis sur une durée de 10 à 15 ans. Les participations dans Laguna et Boïdi sont consolidées sur l'ensemble de l'exercice, celles dans Carmen et Marinopoulos (propriétaire de la marque Beauty Shop) à compter de juillet 2000.

- En janvier 2000, LVMH a acquis Miami Cruiseline, groupe américain de distribution de produits de luxe sur les navires de croisière. Le coût de l'investissement, de 361 millions d'euros, a donné lieu à enregistrement d'un écart d'acquisition de 359 millions d'euros, amorti sur 20 ans. L'investissement est consolidé sur la totalité de l'exercice.

Autres Activités

- Fin 1999, LVMH a acquis pour 90 millions d'euros la maison de ventes aux enchères Phillips. Le goodwill constaté, amorti sur 30 ans, est de 95 millions d'euros. Phillips est consolidée depuis le 1^{er} janvier.

Christian Dior

En 1999 :

Vins et Spiritueux

- En janvier LVMH a acquis la maison de champagne Krug pour 153 millions d'euros; la différence avec le montant de l'actif net comptable a été allouée à la valeur de la marque Krug pour 100 millions d'euros. Krug est consolidée depuis le 1^{er} janvier.
- La participation du groupe dans Château d'Yquem a été portée en avril à 64 %, et consolidée à compter du 1^{er} juillet. La différence entre le prix payé, de 98 millions d'euros, et l'actif net comptable a été allouée à la marque Yquem et à la réévaluation des terres à vignes, à hauteur de 108 et 18 millions d'euros (respectivement 70 et 11 millions d'euros, pour la part du groupe).

Mode et Maroquinerie

- Le groupe a repris en mars 1999 pour 182 millions d'US dollars les intérêts minoritaires dans les filiales du Sud Est Asiatique de Louis Vuitton Malletier et de Loewe. Le goodwill correspondant, représentatif d'une quote-part de valeur de la marque Louis Vuitton, est amorti sur 40 ans.
- En septembre, LVMH a acquis 70 % de la société britannique Thomas Pink, pour 42 millions de livres sterling; ce montant a été alloué pour 50 millions d'euros, à la valeur de la marque Thomas Pink, soit 35 millions pour la part du groupe, et pour 19 millions d'euros à l'écart d'acquisition résiduel, amortissable sur 20 ans. Thomas Pink a été consolidé dans la Branche Distribution Sélective à compter du 1^{er} octobre, et a été transféré en 2000 dans la Branche Mode et Maroquinerie.

Parfums et Cosmétiques

- En janvier, la participation dans la Compagnie Financière Laflachère a été portée à 52 %; depuis l'Offre Publique d'Achat simplifiée de février 1999, et Offre Publique de Retrait de décembre, Laflachère détient plus de 99 % du groupe La Brosse et Dupont, coté jusqu'à cette date à la bourse de Paris.

L'investissement total est de 90 millions d'euros dont 62 millions comptabilisés en écart d'acquisition, au titre du savoir-faire de ce groupe en matière de distribution, écart d'acquisition qui sera amorti sur 25 ans. Cette activité a été consolidée sur l'ensemble de l'exercice.

Montres et Joaillerie

- En septembre 1999 dans le cadre de la constitution d'un pôle horloger, LVMH a acquis sur la bourse de Zurich, par Offre Publique d'Achat, plus de 98 % du groupe TAG Heuer. Le prix de cette acquisition soit 1 151 millions de francs suisses, représente dans sa quasi totalité la valeur de la marque TAG Heuer. TAG Heuer a été consolidé à compter du 1^{er} octobre dans la Branche Autres Activités, et transféré en 2000 dans la Branche Montres et Joaillerie constituée à cette date.

*
* *

Les autres investissements effectués au cours de l'exercice, et consolidés sur cette période, ont été : 70 % de la société Bliss, 100 % de la société suisse Benedom, de Radio Classique et SID Editions, soit au total 97 millions d'euros.

Enfin ont été cédées en 1999 les participations de la Branche Champagne et Vins dans Simi Winery (Californie) et Porto Rozès (Portugal), et la participation de la Branche Cognac et Spiritueux dans les Etablissements Pellisson. L'ensemble de ces cessions a dégagé une plus-value nette de 29 millions d'euros.

Christian Dior

Données pro forma et effets sur la trésorerie :

Un compte de résultat simplifié pro forma est présenté ci-dessous pour les exercices 2000 et 2001, sur la base d'un périmètre comparable retenant comme réalisées au 1^{er} janvier 2000 les évolutions de périmètre intervenues en 2001 ou sur moins de douze mois en 2000 :

- En 2001 : la consolidation de Newton Vineyards, MountAdam, Gabrielle Studio, de l'investissement complémentaire dans Fendi, de Fresh, de la société de Pury & Luxembourg Art et de La Samaritaine.
- En 2000 : la consolidation de l'investissement initial dans Fendi ainsi que de Kenzo Homme (Ecce), Carmen, et Marinopoulos (Beauty Shop).

Ces données pro forma ne représentent pas nécessairement les résultats qui auraient été effectivement constatés dans les comptes consolidés si les opérations décrites étaient intervenues à la date indiquée. Elles ne peuvent non plus être utilisées pour présumer de l'évolution future des résultats consolidés.

en millions d'euros	2001 pro forma	2000 pro forma
Chiffre d'affaires	12 567	12 241
dont : - <i>Christian Dior Couture</i>	350	299
- <i>Vins et Spiritueux</i>	2 232	2 346
- <i>Mode et Maroquinerie</i>	3 612	3 342
- <i>Parfums et Cosmétiques</i>	2 231	2 083
- <i>Montres et Joaillerie</i>	548	617
- <i>Distribution sélective</i>	3 475	3 494
Résultat opérationnel	1 548	1 989
Résultat avant impôts	595	1 617
Résultat net courant - part du groupe	75	292
Résultat net avant éléments inhabituels - part du groupe	5	234

L'effet des variations de périmètre de l'exercice 2001 sur le bilan au 31 décembre 2001 est le suivant :

en millions d'euros			
Marques et autres immobilisations incorporelles	894	Intérêts minoritaires	323
Ecart d'acquisition	272	Dettes financières nettes	1 241
Immobilisations corporelles nettes	519	Autres passifs à plus d'un an	228
Stocks nets	80	Autres passifs à moins d'un an	173
Clients nets	39		
Autres actifs	161		
	1 965		1 965

L'effet sur la trésorerie du groupe des variations de périmètre, net de la trésorerie propre aux sociétés acquises ou cédées, et net des différés de paiement de ces acquisitions, s'élève à 628 millions d'euros (547 millions d'euros en 2000).

Ce chiffre représente principalement les investissements dans Gabrielle Studio (436 millions d'euros), la Samaritaine (112 millions d'euros), de Pury Luxembourg Art SA (56 millions d'euros).

En 2000, il s'agissait essentiellement des investissements dans Fendi et Miami Cruiseline.

Christian Dior

NOTE 2 - PRINCIPES - REGLES - METHODES COMPTABLES

Les comptes du groupe Christian Dior sont établis en conformité avec les principes comptables français, définis par la loi du 3 janvier 1985 et le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable publié le 22 juin 1999; l'application de ce règlement, à compter de l'exercice 2000, n'a pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres et résultat du groupe.

Les principes comptables essentiels retenus dans le cadre de l'établissement de ces comptes sont décrits ci-après.

2.1 - Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de Christian Dior sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior pratique un contrôle conjoint, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des filiales de distribution constituant des joint ventures avec le groupe Diageo sont consolidés à hauteur de la part de leurs bilan et compte de résultat correspondant aux seules activités du groupe LVMH.

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior exerce directement ou indirectement une influence notable, sont consolidés par mise en équivalence.

La liste des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation est présentée en note 31.

2.2 - Méthodes de conversion, couverture des risques de change et de taux d'intérêt

a - Ecart de conversion

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- aux cours de fin d'exercice pour les postes du bilan;
- aux cours moyens de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

L'écart résultant de l'application de ces cours est porté dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

b - Transactions en devises

Les transactions commerciales en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties aux cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés aux cours du 31 décembre sont portés au compte de résultat.

Les différences de change des emprunts en devises, affectés à la couverture des investissements à long terme dans la même devise, sont portées en « Ecart de conversion ».

c - Contrats de change et options

Les contrats de change à terme et les options de change sont réévalués aux cours du 31 décembre. Les gains et pertes non réalisés, résultant de cette conversion, sont :

- soit enregistrés au compte de résultat en compensation des gains ou pertes de change latents sur les actifs ou passifs couverts auxquels ces instruments ont été affectés;
- soit différés s'ils ont été affectés à des opérations prévues de l'exercice suivant;
- soit pris en résultat s'ils n'ont pas été affectés.

Les pertes et gains de change non réalisés différés sont enregistrés en « Autres créances » et « Autres dettes ».

Christian Dior

d - Couverture

Les différences de change résultant de couvertures portant sur un sous-jacent commercial sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception du déport / report sur opérations à terme, comptabilisé prorata temporis en résultat financier. L'effet des couvertures de change à sous-jacent financier est comptabilisé en résultat financier.

e- Couverture des risques de taux

Les charges et produits générés par les contrats de couverture de taux d'intérêt (swaps de taux, CAP, FRA, collars...) sont enregistrés en résultat prorata temporis sur la durée des contrats.

Si l'échéance des « swaps » de taux d'intérêt s'avère postérieure à l'échéance des opérations couvertes, les pertes latentes à la clôture de l'exercice sont, le cas échéant, portées en compte de résultat; les gains latents ne sont pas pris en compte.

2.3 - Marques et autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des écarts d'évaluation.

Seules les marques acquises de notoriété reconnue, individualisables et dont l'évolution de valeur dans le temps peut être mesurée, sont valorisées au bilan. Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

L'approche retenue est différenciée par métier et correspond soit à une capitalisation de résultats nets ou marginaux (après impôt), soit à un coefficient du chiffre d'affaires, soit à une combinaison des deux méthodes.

Les coefficients multiplicateurs ou de capitalisation ont été modulés en fonction des éléments suivants :

- ancienneté de la marque;
- appréciation de la pérennité de la marque;
- notoriété de la marque;
- références aux transactions passées.

Elles ne sont pas amorties. Si la règle établie fait constater sur l'un des éléments attribués aux marques une diminution durable de valeur, une dépréciation est alors enregistrée.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont amorties sur la durée probable de leur utilisation :

- droits au bail, pas de porte durée du bail
- logiciels 1 à 5 ans

2.4 - Ecart d'acquisition et actifs incorporels assimilés

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition de titres de sociétés consolidées, et la part du groupe dans leur actif net à cette date. Ce calcul s'effectue après prise en compte des retraitements d'harmonisation avec les principes comptables du groupe, et réévaluation des éléments d'actif et de passif dont la valeur réelle diffère de la valeur comptable à cette date.

Dans le cadre de l'activité de distribution sélective, ou de certains autres métiers du groupe comme les médias, la valeur des actifs incorporels acquis tels les enseignes, parts de marché ou fonds de commerce n'est pas dissociée du montant de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés suivant qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition » à l'actif ou « Provision pour risques » au passif.

Christian Dior

A compter des variations de périmètre de l'exercice 2000, les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise d'opérations de la société acquise ; ils étaient jusqu'à cette date comptabilisés en euros.

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur des durées comprises entre 5 et 40 ans. Un amortissement exceptionnel est enregistré lorsqu'il est constaté que les cash flows futurs deviennent définitivement inférieurs à ceux attendus lors de l'acquisition.

Les fonds de commerce acquis dans le cadre de la réglementation française sont amortis sur une durée ne pouvant excéder 18 ans.

2.5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé généralement à leur coût d'acquisition. Celles-ci incluent également les écarts d'acquisition éventuels.

Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail sont enregistrés en immobilisations et corrélativement la dette financière qui en résulte est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles sont amorties principalement selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- Constructions 20 à 50 années
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 années
- Agencements de magasins 3 à 10 années
- Vignobles 18 à 25 années
- Autres immobilisations 3 à 10 années

Les frais de constitution des vignobles jusqu'à ce que ceux-ci soient productifs (généralement 3 ans) sont portés en immobilisations en cours.

2.6 - Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

En cas de différence jugée permanente entre la valeur d'utilité pour le groupe de l'une de ces participations, et la valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

La valeur d'utilité des participations est mesurée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part du groupe dans l'actif net, la valeur boursière ou les perspectives de rentabilité et de cash flow ; ces critères sont pondérés par les effets de la détention de ces participations pour le groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes.

2.7 - Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas du prix de revient ou de la valeur de marché. Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode du Premier Entré - Premier Sorti (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et au cognac, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ceux-ci sont néanmoins classés en actif circulant selon les usages dans cette profession.

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Christian Dior

2.8 - Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

2.9 - Actions autodétenues

Les actions autodétenues sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Figurent à l'actif du bilan, les actions autodétenues dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers ou de plans d'options d'achat, ainsi que les actions détenues par les filiales dans une optique de placement de courte durée.

Les actions détenues dans la perspective d'une détention longue, d'une annulation ou d'un échange sont réputées immobilisées et figurent en déduction des capitaux propres, y compris les plus ou moins values de cession réalisées. Jusqu'à l'exercice 1999 figuraient en déduction des capitaux propres les seules actions LVMH détenues par les filiales de LVMH SA, conformément à la réglementation en vigueur.

Les autres actions sont assimilées à des valeurs mobilières de placement.

2.10 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées (parts de Fonds Communs de Placement, SICAV de trésorerie...) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, valorisée le cas échéant aux taux de change de clôture; pour les titres non cotés, par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode premier entré - premier sorti (FIFO) ou au prix moyen pondéré.

2.11 - Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités, ainsi que les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles, sous déduction des comptes bloqués.

2.12 - Emprunts obligataires

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles sont pris en charge, au même titre que les frais financiers, en fonction du nombre d'obligations vivantes.

Les provisions pour primes de remboursement sont dotées annuellement et portées au compte « Dettes financières ».

Les primes d'émission des emprunts obligataires émis au-dessus du pair viennent en déduction des frais d'émission.

Les frais d'émission des Titres à Durée Indéterminée sont amortis sur 15 ans.

Christian Dior

2.13 - Frais de création - Frais de recherche et de développement

Ces frais sont généralement constatés en charge dans l'exercice où ils sont engagés.

2.14 - Impôts sur les bénéfices; impôts différés

Les différences temporaires entre l'actif net comptable des sociétés consolidées tel qu'il apparaît dans la consolidation, et le montant résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés; ceux-ci sont établis selon la méthode du report variable, sur la base des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables ne sont enregistrées en impôts différés actifs que dans la mesure où leur récupération est considérée comme probable.

Les impôts à la charge du groupe, au titre des réserves distribuables des filiales, sont provisionnés dans le cas où leur distribution est envisagée.

2.15 - Seuils intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les autres produits et charges sont constitués des éléments du compte de résultat qui, en raison de leur nature ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Les autres produits et charges d'un montant significatif et de caractère exceptionnel sont portés en éléments inhabituels.

Le résultat avant impôts est équivalent à la notion de « Résultat courant des entreprises intégrées ».

Le résultat net courant est constitué du résultat net d'impôt, hors charge d'amortissement des écarts d'acquisition et avant éléments inhabituels.

2.16 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, après prise en compte du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué en tenant compte de la réduction de frais financiers, et de l'effet d'impôt correspondants.

2.17 - Retraites et autres engagements vis-à-vis du personnel

Les indemnités de départ accordées aux salariés sont enregistrées en charge pour les montants versés à des organismes extérieurs; il n'existe aucun passif actuariel au titre de ces régimes de retraite ou de prévoyance.

Lorsqu'il existe des plans de retraite ou d'autres engagements spécifiques dont le groupe assure le service, les engagements actuariels correspondants sont généralement pris en charge sur la base des droits acquis par les bénéficiaires, soit sous forme de provisions, soit sous forme de versements de cotisations à des organismes indépendants chargés d'effectuer le service de ces pensions.

Christian Dior

2.18 - Engagements de reprise de produits

Les sociétés du groupe Parfums et Cosmétiques reprennent auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés. Les provisions destinées à couvrir le coût des retours et destructions sont établies sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires et de la marge réalisés.

NOTE 3 - MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Marques*	8 882	(21)	7 979	(5)	7 138	(4)
Droit au bail	213	(72)	137	(38)	104	(31)
Autres	297	(198)	248	(143)	167	(95)
Total	9 392	(291)	8 364	(186)	7 409	(130)

* Les marques se décomposent comme suit :

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Louis Vuitton	2 058	–	2 058	–	2 058	–
Hennessy	1 067	–	1 067	–	1 067	–
Tag Heuer	837	–	823	–	735	–
Moët	732	–	732	–	732	–
Parfums Christian Dior	610	–	610	–	610	–
Guerlain	441	–	441	–	441	–
Fendi (1)	809	–	404	–	–	–
Donna Karan New York (2)	460	–	–	–	–	–
Céline	351	–	351	–	351	–
Veuve Clicquot	244	–	244	–	244	–
Parfums Givenchy	152	–	152	–	152	–
Ebel	123	–	125	–	–	–
Loewe	122	–	122	–	122	–
Château d'Yquem	108	–	108	–	108	–
Krug	100	–	100	–	100	–
Autres (< 100 ME)	668	(21)	642	(5)	418	(4)
Total	8 882	(21)	7 979	(5)	7 138	(4)

(1) Voir « Variations de périmètre ».

(2) Valeur provisoire correspondant au seul investissement dans Gabrielle Studio.

Christian Dior

Les marques « acquises » non détaillées dans la rubrique « autres » ci-dessus sont principalement :

- Vins et Spiritueux : Pommery, Canard Duchêne, Newton Vineyards, MountAdam, Ruinart et Mercier
- Mode et Maroquinerie : Givenchy, Kenzo, Christian Lacroix, Berluti et Thomas Pink
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Kenzo, Bliss, Make Up For Ever, Urban Decay, Hard Candy, BeneFit Cosmetics et Fresh.
- Montres et Joaillerie : Zenith, Fred, Chaumet et Omas.
- Autres activités : les titres de presse La Tribune et Investir.

NOTE 4 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ASSIMILÉES

en millions d'euros		2001		2000		1999	
	Durée d'amortissements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements
DFS - Galleria	20	1 996	(581)	2 061	(206)	2 061	(155)
Sephora	5 à 30	587	(83)	583	(54)	418	(30)
Louis Vuitton	40	365	(54)	365	(46)	365	(37)
Miami Cruiseline	20	378	(38)	359	(18)	-	-
Fendi	30	228	(10)	92	(2)	-	-
Phillips	15	123	(123)	95	(3)	-	-
Laflochère	20	65	(8)	63	(5)	62	(2)
La Samaritaine	20	57	(3)	-	-	-	-
e-Luxury	15	45	-	-	-	-	-
Autres	-	508	(191)	428	(158)	348	(138)
Total		4 352	(1 091)	4 046	(492)	3 254	(362)
Fonds de commerce		54	(24)	53	(13)	43	(10)
Total		4 406	(1 115)	4 099	(505)	3 297	(372)

L'écart d'acquisition Sephora inclut la valeur de plusieurs enseignes de distribution sélective de Parfums et Cosmétiques : « Sephora », présente dans plusieurs pays d'Europe, mais également « Carmen », « Laguna » et « Boïdi » en Italie, et « Beauty Shop » (groupe Marinopoulos) en Grèce.

L'écart d'acquisition de Louis Vuitton n'est pas représentatif d'un prix payé pour l'acquisition de la marque, celle-ci ayant été développée par le groupe, mais résulte de reprises successives d'intérêts minoritaires dans les différentes structures juridiques du sous-groupe Louis Vuitton.

Les durées d'amortissement des écarts d'acquisition, comprises entre 5 et 40 ans, sont fonction de l'estimation de leur pérennité lors de la première consolidation ; cette estimation se fait par référence à la place de la société acquise sur son marché, en termes notamment de positionnement, d'ancienneté et d'implantation géographique.

Christian Dior

Écart d'acquisition DFS :

Les crises successives survenues au niveau mondial depuis la prise de contrôle de DFS par LVMH : crise économique du Sud Est Asiatique, attentats tragiques du World Trade Center, ont eu temporairement, pour chacune d'elles, de lourds effets sur le niveau d'activité et de résultat de DFS.

En outre, la situation économique au Japon, les évolutions importantes que traverse ce pays, et le niveau de la parité yen/dollar, notamment en 2001, ont durablement réduit l'importance du tourisme japonais, principale clientèle de DFS, et le pouvoir d'achat de ces touristes.

Afin de constater à la fois la baisse durable du niveau d'activité et de profitabilité de DFS, et la plus grande volatilité de son résultat, comparativement à ce qui était attendu lors de son acquisition par le groupe, il a été décidé en 2001 :

- d'enregistrer un amortissement exceptionnel de 323 millions d'euros, ramenant la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition à un niveau justifié par les cash-flows futurs actualisés;
- de réduire de 40 à 20 ans la durée totale d'amortissement de l'écart d'acquisition, la valeur nette comptable au 31 décembre 2001 de 1 415 millions d'euros devant ainsi être amortie par 1/15^e.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
Terrains	929	(5)	597	(5)	521	(5)
Terres à vigne et vignobles	557	(56)	541	(48)	532	(43)
Constructions	2 275	(728)	1 923	(592)	1 768	(513)
Installations techniques, matériel et outillage	1 574	(993)	1 333	(896)	1 193	(790)
Autres immobilisations corporelles	1 377	(702)	1 191	(504)	847	(376)
Immobilisations en cours	408	(5)	217	–	95	–
Total	7 120	(2 489)	5 802	(2 045)	4 956	(1 727)
dont immobilisations acquises et refinancées par crédit-bail :	340	(91)	305	(78)	296	(76)

Christian Dior

Les variations des immobilisations corporelles d'un exercice à l'autre s'analysent de la façon suivante :

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
Solde en début d'exercice	5 802	(2 045)	4 956	(1 727)	4 201	(1 499)
Acquisitions	950	–	788	–	631	–
Cessions	(275)	168	(177)	125	(161)	125
Dotations aux amortissements	–	(532)	–	(364)	–	(266)
Effet des variations de périmètre	582	(61)	159	(53)	92	(17)
Effet des variations de change	61	(19)	76	(26)	193	(70)
Solde en fin d'exercice	7 120	(2 489)	5 802	(2 045)	4 956	(1 727)

En 2001 :

Les acquisitions de l'exercice proviennent essentiellement des investissements dans les réseaux de distribution de Louis Vuitton, DFS et Sephora.

Les effets des variations de périmètre proviennent à hauteur de 471 millions d'euros (dont 245 millions d'euros de terrains, et 225 millions d'euros de constructions) de l'intégration de La Samaritaine.

NOTE 6 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

A - Valeur des titres mis en équivalence

en millions d'euros	2001	2000	1999
Bonhams Brooks PS&N Ltd	41	–	–
De Beers LV Ltd	16	–	–
eLuxury.com Inc. (1)	–	–	2
Autres titres	24	24	12
Total	81	24	14

(1) En 2001 et 2000, quote part de situation nette négative transférée en provisions pour risques et charges.

B - Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

(incluse dans la valeur des titres mis en équivalence)

en millions d'euros	2001	2000	1999
De Beers LV Ltd	(4)	–	–
eLuxury.com Inc.	(31)	(38)	(8)
Autres	(7)	4	2
Total	(42)	(34)	(6)

Christian Dior

NOTE 7 - AUTRES TITRES IMMOBILISES

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Brut	Provisions	Brut	Provisions	Brut	Provisions
• Titres Gucci group NV (Pays Bas)	-	-	1 256	-	1 256	-
• Titres Bouygues SA (France)	819	(82)	-	-	-	-
• Titres Diageo Plc (Royaume Uni)	-	-	-	-	1 967	-
• Titres LVMH autodétenus	318	-	156	-	210	-
• Autres participations	554	(217)	624	(120)	326	(26)
Participations non consolidées	1 691	(299)	2 036	(120)	3 759	(26)
Participations acquises en 2001 (ou 2000) et consolidées en 2002 (ou 2001)	313	-	135	-	484	-
Total	2 004	(299)	2 171	(120)	4 243	(26)

1 - Participations non consolidées

en millions d'euros	Participation du groupe %	Valeur nette des titres	Divi- dendes encaissés	Capitaux propres (1)	Résultat net (1)	Valeur boursière (2)
Bouygues SA (France)	5	737	7	4 500	421	606
Tod's Spa (Italie)	4	47	-	332	10	49
Participations dans divers fonds						
Internet (USA)	moins de 20	34	-	ND	ND	-
Marnier Lapostolle (France)	10	23	1	174	29	34
Oxygen Media (USA)	10	19	-	189	(179)	-
SFMI SA	13	15	-	49	2	-
Autres participations	-	78	1	-	-	-
Participations inférieures à 20 %		953	9			
Pechel Industries SA (France)	43	33	-	99	1	-
L Capital FCPR (France)	48	22	-	44	(2)	-
Inter Parfums Inc. (USA)	21	21	-	62	7	31
Autres participations		22	-			-
Participations comprises entre 20 et 50 %		98	0			
Autres participations		23	-			
Participations supérieures à 50 %		23	-			
Titres LVMH autodétenus		318	-			
Titres de participations non consolidés		1 392	9			

(1) Les données comptables fournies sont antérieures au 31/12/2001.

(2) Moyenne des cotations de décembre 2001.

Les participations ci-dessus, détenues à plus de 20 %, ne sont pas consolidées dans la mesure où il est estimé que le groupe n'exerce pas d'influence notable sur ces sociétés ou n'a pas l'intention de les conserver durablement.

Christian Dior

Participation dans Gucci :

Depuis 1999, un litige opposait LVMH aux groupes Pinault Printemps-Redoute (PPR) et Gucci ; celui-ci portait sur la validité de deux augmentations de capital réservées, intervenues les 18 février et 19 mars 1999, conduisant à réduire de 34,4 % à environ 20 % la participation de LVMH dans Gucci.

En septembre 2001, les groupes PPR, Gucci et LVMH ont réglé ce litige sur la base d'un accord transactionnel prévoyant :

- l'achat par PPR à LVMH en octobre 2001 de 8,6 millions d'actions Gucci à 94 dollars par action, soit 806 millions de dollars au total (897 millions d'euros) ;
- la distribution par Gucci en décembre 2001 d'un dividende exceptionnel de 7 dollars par action, soit compte tenu de la participation résiduelle de LVMH à cette date un encaissement de 81 millions de dollars (90 millions d'euros) ;
- le lancement en mars 2004 par PPR d'une offre publique portant sur la totalité du capital de Gucci, au prix de 101,5 dollars par action.

En décembre 2001, LVMH a cédé au Crédit Lyonnais sa participation résiduelle de 11,6 millions d'actions pour 1 037 millions de dollars (environ 89,6 dollars par action), soit 1 150 millions d'euros. Le contrat de cession de ces titres comporte en outre une clause d'« earn out », permettant à LVMH de percevoir le cas échéant d'ici mars 2004 un complément de prix fonction du cours de l'action Gucci et des dividendes versés par Gucci pendant cette période.

La plus value totale réalisée par LVMH au titre de la cession de 20,1 millions d'actions Gucci est de 774 millions d'euros, et de 864 millions d'euros après prise en compte du dividende exceptionnel.

Participation dans Bouygues :

Le groupe LVMH détient une participation dans Bouygues, qui relève de l'activité de portefeuille. Dans ce cadre, les perspectives de valorisation de l'investissement doivent s'apprécier à moyen terme ; cette participation comptabilisée au 31 décembre 2000 dans le portefeuille de valeurs mobilières de placement a ainsi été reclassée au 30 juin 2001, sous déduction du bloc cédé en juillet 2001 (soit 2 650 000 titres), en investissements financiers à plus d'un an.

Au 31 décembre 2001, une dépréciation de 82 millions d'euros (environ 10 %) a été enregistrée, afin de prendre en compte les baisses durables de valorisation, par la Bourse, des valeurs du secteur médias et télécommunications.

Participation dans Diageo :

En complément du partenariat dans la distribution de leurs produits, LVMH et Diageo ont conservé pendant plusieurs années des participations réciproques. Diageo détient au 31 décembre 2001 une participation de 34 % dans Moët Hennessy, holding des activités « Vins et Spiritueux » de LVMH. LVMH détenait au 31 décembre 1999 une participation de 6,87 % dans Diageo, réduite à moins de 0,5 % au 31 décembre 2000.

Historiquement de 20 % dans Guinness, la participation de LVMH dans Diageo, réduite progressivement depuis 1997, était mise en équivalence jusqu'au 30 juin 1998.

En mai 2000, la participation résiduelle dans Diageo a été reclassée en valeurs mobilières de placement et cédée au cours de l'exercice 2001.

Christian Dior

2 - Participations acquises en 2001, consolidées en 2002

en millions d'euros	Participation du groupe %	Valeur nette des titres	Capitaux propres (1)	Résultat net (2)	Chiffres d'affaires
Donna Karan International (USA)	89	212	48	(133)	710
Emilio Pucci SRL (Italie) (2)	95	38	(1)	(1)	3
Acqua di Parma (Italie) (2)	50	24	–	–	7
Rossimoda (Italie) (2)	45	23	17	6	60
Art Transfert Services (Etude Tajan) (2)	100	13	3	–	30
Autres		3			
Total		313			

(1) Capitaux propres sociaux ou consolidés avant réévaluation résultant de l'allocation économique du prix payé par le groupe LVMH.

(2) Les données comptables fournies sont relatives à l'exercice 2000.

NOTE 8 - STOCKS ET EN-COURS

en millions d'euros	2001	2000	1999
Marchandises	921	744	554
Produits finis	1 243	1 032	852
	2 164	1 776	1 406
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	1 707	1 618	1 612
Autres matières premières et en-cours	462	392	190
	2 169	2 010	1 802
Total valeur brute	4 333	3 786	3 208
Provision pour dépréciation	(606)	(355)	(220)
Total valeur nette	3 727	3 431	2 988

NOTE 9 - CLIENTS

en millions d'euros	2001	2000	1999
Brut	1 680	1 749	1 531
Provision pour dépréciation	(103)	(73)	(55)
Valeur nette	1 577	1 676	1 476

Au 31 décembre 2001, un encours de 260 millions d'euros a fait l'objet d'une cession Daily auprès d'un organisme financier (123 millions au 31 décembre 2000 et néant en 1999).

Christian Dior

NOTE 10 - AUTRES CREANCES A MOINS D'UN AN

en millions d'euros	2001	2000	1999
Opération de couverture : gains et pertes de change différés	246	623	352
Etat - Impôts sociétés	47	-	-
- autres impôts et taxes	243	207	115
Fournisseurs, avances et acomptes, comptes courants	204	99	453
Charges constatées d'avance	229	254	216
Autres créances nettes	565	433	776
Valeur nette	1 534	1 616	1 912

NOTE 11 - ACTIONS AUTODETENUES

Au 31 décembre 2001 :

- LVMH détenait 26 051 546 actions, dont 7 407 975 étaient affectées aux plans d'options d'achat et le solde soit 18 643 571 à la régularisation des cours.
- Dior détenait 2 830 284 actions, dont 2 286 064 étaient affectées aux plans d'options d'achat et le solde soit 544 220 à la régularisation des cours.

L'affectation des portefeuilles d'actions LVMH et DIOR est la suivante :

en millions d'euros	2001	2001	2000	1999
	Nombre	Montant		
A moins d'un an :				
• plans d'options d'achat	9 694 039	271	171	128
• régularisation des cours ou valeurs de placement :				
- brut	19 187 791	1 217	1 199	775
- provision pour dépréciation		(345)		
Total	28 881 830	1 143	1 370	903

Au cours de l'exercice 2001, le portefeuille d'actions Dior a évolué de la façon suivante :

en millions d'euros	Régularisation des cours ou placement		Plans d'options	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Au 1 ^{er} janvier 2001	544 220	20	1 912 400	61
Achats	-	-	461 664	22
Levées d'option	-	-	(88 000)	(2)
Dotations aux provisions	-	(1)		(3)
Au 31 décembre 2001	544 220	19	2 286 064	78
Valeur boursière		19		

La valeur boursière est déterminée par référence au cours de bourse moyen de décembre de l'action DIOR, soit 34,91 euros.

Christian Dior

NOTE 12 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

A - Valeurs mobilières de placement

en millions d'euros	2001	2000	1999
Titres cotés	202	1 133	62
Parts de SICAV et de FCP	17	154	94
Titres de créances négociables et autres titres non cotés	438	86	61
Provision pour dépréciation	(34)	(47)	(30)
Valeur nette du portefeuille	623	1 326	187
Valeur de marché des titres de placement	692	1 397	189
Dont valeur de marché des titres cotés, parts de SICAV et FCP	254	1 311	125

B - Disponibilités

en millions d'euros	2001	2000	1999
Dépôts à terme à plus de 3 mois	9	12	19
Dépôts à terme à moins de 3 mois	73	132	107
Comptes bancaires ordinaires	752	586	538
Total	834	730	664
Dont comptes bloqués	5	13	4

Au 31 décembre 2000, les titres cotés incluent à hauteur de respectivement 126 et 956 millions d'euros, 12 500 000 titres Diageo Plc (Royaume-Uni) et 18 465 940 titres Bouygues SA (France). Les titres Diago ont été cédés en 2001 et les titres Bouygues ont été reclassés en autres titres immobilisés (voir note 7).

NOTE 13 - CAPITAL SOCIAL - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTERETS MINORITAIRES

A - Capital social

Le capital social se compose de 181 721 048 actions au 31 décembre 2001 (dont 106 847 238 actions à droit de vote double).

Le nombre maximal d'actions à créer s'établit à 6 000 actions par exercice d'options de souscription attribuées en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale du 11 juin 1993.

Le nombre d'actions créées en 2001 s'est établi à :

- 460 000 actions par exercice d'options de souscription pour un montant de 3 593 985,58 euros.

Christian Dior

En 1999, 2000 et 2001, la société Christian Dior a, respectivement, acquis 401 780, 534 464 et 461 664 de ses propres actions et en a cédé 10 000 en 2000 et 88 000 en 2001. Le conseil d'administration a consenti, pour un total de 2 359 900 actions, les options d'achat suivantes :

- au cours de sa séance du 14 octobre 1996, 378 400 actions au prix de 25,95 euros l'action à exercer du 1^{er} décembre 1999 au 30 novembre 2006 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;
- au cours de sa séance du 29 mai 1997, 391 600 actions au prix de 32,01 euros l'action à exercer du 30 mai 2002 au 29 mai 2007 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;
- au cours de sa séance du 3 novembre 1998, 393 600 actions au prix de 18,29 euros l'action à exercer du 4 novembre 2003 au 3 novembre 2008, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;
- au cours de sa séance du 26 janvier 1999, 358 000 actions au prix de 25,36 euros l'action à exercer du 25 janvier 2004 au 24 janvier 2009, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;
- au cours de sa séance du 15 février 2000, 400 800 actions au prix de 56,70 euros l'action à exercer du 15 février 2005 au 14 février 2010, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;
- au cours de la séance du 21 février 2001, 437 500 actions au prix de 45,95 euros l'action à exercer du 21 février 2004 au 20 février 2011 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales.

B - Variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires

en millions d'euros	2001		2000		1999	
	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires
Au 1^{er} janvier	3 972	8 374	3 887	7 807	3 724	7 268
Résultat de l'exercice	(95)	97	251	636	264	538
Dividendes et acomptes distribués	(51)	(369)	(51)	(255)	(45)	(266)
Variation des écarts de conversion des états financiers des sociétés étrangères	(4)	5	(6)	(2)	6	33
Incidence des augmentations de capital	4	–	–	–	8	–
Variations de périmètre	–	393	–	227	–	210
Variation de l'autocontrôle LVMH	51	158	(21)	(41)	10	24
Autres	–	–	1	2	–	–
Au 31 décembre avant affectation	3 877	8 658	4 061	8 374	3 967	7 807
Solde du dividende de Christian Dior SA (versé en juin)	(89)	–	(89)	–	(80)	–
Au 31 décembre après affectation	3788	8 658	3 972	8 374	3 887	7 807

Christian Dior

NOTE 14 - PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Plans de souscription

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Nombre de bénéficiaires	Prix de souscription (en euros) (2) (3)	Nombre d'options levées en 2001 (2)	Options en vigueur au 31 décembre 2001 (2)
LVMH						
4 juin 1987	20 mars 1991	53 158	1 101	15,85	33 950	–
4 juin 1987	18 mars 1992	47 498	861	20,89	8 820	40 855
Christian Dior						
11 juin 1993	11 juin 1993	150 000	4	7,81	460 000	–
11 juin 1993	30 mai 1996	2 250	2	21,49	–	6 000

Plans d'achat

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Nombre de bénéficiaires	Prix de souscription (en euros) (2) (3)	Nombre d'options levées en 2001 (2)	Options en vigueur au 31 décembre 2001 (2)
LVMH						
25 mai 1992	17 mars 1993	49 681	548	15,40	6 210	64 135
25 mai 1992	16 mars 1994	139 031	364	17,84	10 660	1 598 240
25 mai 1992	17 juin 1994	1 250	1	17,68	–	7 565
25 mai 1992	22 mars 1995	256 903	395	20,89	20 240	449 620
8 juin 1995	30 mai 1996	233 199	297	34,15	198 195	797 095
8 juin 1995	29 mai 1997	233 040	319	37,50	56 910	1 127 810
8 juin 1995	29 janvier 1998	269 130	346	25,92	99 400	1 315 730
8 juin 1995	16 mars 1998	15 800	4	31,25	–	86 900
8 juin 1995	20 janvier 1999	320 059	364	32,10	3 025	1 740 880
8 juin 1995	16 septembre 1999	44 000	9	54,65	–	220 000
8 juin 1995	19 janvier 2000	376 110	552	80,10	–	1 879 550
17 mai 2000	23 janvier 2001	2 649 075	786	65,12	–	2 649 075
17 mai 2000	06 mars 2001	40 000	1	63,53	–	40 000
17 mai 2000	14 mai 2001	1 105 877	44 669	66,00	–	1 105 877
17 mai 2000	14 mai 2001	552 500	4	61,77	–	552 500
17 mai 2000	19 septembre 2001	50 000	1	52,48	–	50 000
Christian Dior						
30 mai 1996	14 octobre 1996	94 600	21	25,95	88 000	284 400
30 mai 1996	29 mai 1997	97 900	22	32,01	–	389 600
30 mai 1996	3 novembre 1998	98 400	23	18,29	–	391 600
30 mai 1996	26 janvier 1999	89 500	14	25,36	–	358 000
17 mai 2000	15 février 2000	100 200	20	56,70	–	400 800
14 mai 2001	21 février 2001	437 500	17	45,95	–	437 500

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan non retraité des ajustements liés aux attributions d'actions gratuites à raison d'une pour dix de septembre 1991, juillet 1994 et juin 1999 et aux divisions du nominal par cinq de mars 1994 et juillet 2000, pour LVMH, et à la division du nominal par quatre de juillet 2000 pour Dior.

(2) Ajusté(es) du fait des opérations visées ci-dessus au (1)

(3) Les chiffres antérieurs à l'exercice 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

Christian Dior

Nombre d'options	2001	2000	1999
Options non exercées au 1 ^{er} janvier	12 148 265	2 168 189	2 674 494
Attribution d'actions LVMH gratuites	–	–	201 079
Division du nominal par 5 (LVMH)	–	6 682 156	–
Division du nominal par 4 (Dior)	–	1 492 950	–
Options attribuées	4 834 952	2 281 350	453 559
Options levées	(985 410)	(473 120)	(931 278)
Options caduques	(4 075)	(3 260)	(229 665)
Options non exercées au 31 décembre	15 993 732 (4)	12 148 265 (5)	2 168 189 (6)

(4) dont : 13 725 832 actions LVMH 2 267 900 actions Christian Dior

(5) dont : 9 769 865 actions LVMH 2 378 400 actions Christian Dior

(6) dont : 1 670 539 actions LVMH 497 650 actions Christian Dior

Options consenties par les filiales du groupe LVMH :

Les plans d'options mis en place en 1999 et en 2000 par e.Luxury et Sephora.com ont pris fin en 2001 à la suite de la renonciation par tous les bénéficiaires à leurs options.

Christian Dior

NOTE 15 - TITRES A DUREE INDETERMINEE

Dates d'émission	Décembre 1990	Février 1992
Nominal (millions d'euros)	762	229
Prix d'émission	Au pair	Au pair
Taux d'intérêt facial	EURIBOR 6 mois + 0,45 %	9,70 %
Soldes au 31 décembre (millions d'euros)	2001	89
	2000	101
	1999	112

En 1990 et 1992, ont été émis par LVMH hors de France deux emprunts obligataires sous forme de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI), aux caractéristiques suivantes :

- remboursement de droit dans les seuls cas de liquidation judiciaire et dissolution anticipée de LVMH, sauf fusion ou scission ;
- paiement du principal subordonné au désintéressement complet des autres créanciers ;
- possibilité de différer le paiement des intérêts si certains ratios financiers ne sont pas atteints.

En 1996, un avenant à la convention d'émission des TSDI 1990 a supprimé les deux dernières clauses ci-dessus, transformant ainsi les TSDI en créances chirographaires ordinaires, et conduisant à leur reclassement en dettes financières comme Titres à Durée Indéterminée (TDI). Les TSDI émis en 1992 ont été reclassés simultanément, par application de la clause pari passu de leur convention d'émission.

Bien qu'ayant un caractère perpétuel, les TDI figurent au bilan pour un montant dont le solde comptable évolue pour être ramené à une valeur nulle après quinze ans, du fait de l'existence de conventions avec des sociétés tierces.

Par ces conventions, les sociétés tierces se sont en effet engagées à conserver ou à racheter les titres aux souscripteurs après quinze ans, et ont renoncé en totalité ou quasi totalité à la perception des intérêts à compter de cette date, moyennant le versement par LVMH d'un montant définitif concomitamment à l'émission.

En raison de ces dispositions :

- les TDI ont été comptabilisés au bilan à l'émission pour leur montant nominal net de ces versements, et sont amortis chaque exercice du montant des produits générés par le placement, par les sociétés tierces, de ces versements;
- le résultat consolidé de chaque exercice supporte les intérêts payés sur le montant nominal de l'émission sous déduction de l'amortissement ci-dessus.

L'émission du TDI 1990, réalisée à taux variable, a fait l'objet d'un swap le transformant à taux fixe à hauteur de 469 millions d'euros ; le TDI 1992, émis à taux fixe, a été transformé en taux variable à hauteur de 76 millions d'euros.

Christian Dior

NOTE 16 - AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

A - Nature des dettes financières

en millions d'euros	Taux d'intérêt	Swap vers taux variable	Echéances	2001	2000	1999
Emprunts obligataires						
<i>Emissions publiques :</i>						
EUR 500 000 000, 2001	6,125 %	total	2008	500	–	–
EUR 850 000 000, 2001 (1)	5,375 %	partiel	2004	850	–	–
EUR 600 000 000, 2000 (2)	5,75 %	total	2005	600	600	–
EUR 800 000 000, 1999 (3)	5,00 %	total	2006	800	800	800
EUR 150 000 000, 1999	3,75 %	total	2001	–	150	150
FRF 1 300 000 761, 1998 indexé (4)	1,00 %	total	2005	198	198	198
USD 200 000 000, 1997	6,75 %	total	2000	–	–	176
FRF 1 500 000 000, 1996	5,25 %	total	2002	229	229	229
<i>Placements privés (programme Euro Medium Term Notes) :</i>						
EUR 130 000 000, 2001	Variable	–	2003	130	–	–
EUR 150 000 000, 2001	Variable	–	2002	150	–	–
SDG 125 000 000, 2001	4,00 %	total	2006	79	–	–
EUR 55 000 000, 2001	Variable	–	2006	55	–	–
JPY 3 000 000 000, 2001	0,16 %	–	2002	26	–	–
JPY 2 400 000 000, 2001	0,15 %	–	2002	21	–	–
EUR 20 000 000, 2001	Variable	–	2002	20	–	–
JPY 2 000 000 000, 2001	0,65 %	total	2004	19	–	–
JPY 1 500 000 000, 2001	0,95 %	total	2006	14	–	–
JPY 1 500 000 000, 2001	0,21 %	total	2002	14	–	–
JPY 1 100 000 000, 2001	Variable	–	2006	10	–	–
JPY 1 000 000 000, 2001	Variable	–	2006	9	–	–
EUR 120 000 000, 2000	Variable	–	2002	120	120	–
SGD 100 000 000, 2000	3,55 %	–	2001	–	64	–
EUR 60 000 000, 2000	Variable	–	2001	–	60	–
EUR 40 000 000, 2000	Variable	–	2004	40	40	–
EUR 30 000 000, 2000	Variable	–	2005	30	30	–
EUR 25 000 000, 2000	Variable	–	2002	25	25	–
EUR 18 500 000, 2000	Variable	–	2001	–	19	–
HKD 100 000 000, 2000	Variable	–	2003	15	15	–
EUR 275 000 000, 1999 (5)	Euribor 1 mois	–	2000	–	–	275
Dettes en crédit-bail et locations longue durée			2001 à 2006	178	166	147
Autres dettes financières			2001 à 2009	1 610	1 314	1 546
Total				5 742	3 830	3 521
Part à moins d'un an (6)				(340)	(331)	(436)
Part à plus d'un an				5 402	3 499	3 085

Sauf mention contraire, les emprunts obligataires sont remboursables au pair in fine. L'ensemble des émissions en devises ont fait l'objet de swaps les transformant en emprunts en euros, à l'exception de l'emprunt de SGD 125 000 000 transformé en un emprunt en dollars. Les swaps ici mentionnés ne concernent que ceux conclus à l'émission des emprunts obligataires, non les opérations ultérieures de couverture de taux.

Christian Dior

(1) Emprunt 2001 de 850 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,375 %, effectué selon les modalités suivantes :

- première tranche de 800 millions d'euros, émis à 99,616 % du nominal,
- deuxième tranche de 50 millions d'euros, émis à 101,036 % du nominal.

(2) Emprunt 2000 de 600 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,75 %, effectué selon les modalités suivantes :

- première tranche de 400 millions d'euros, émis à 99,513 % du nominal,
- deuxième tranche de 150 millions d'euros, émis à 98,563 % du nominal,
- troisième tranche de 50 millions d'euros, émis à 98,846 % du nominal.

(3) Emprunt 1999 de 800 millions d'euros, portant intérêt au taux de 5,00 %, effectué selon les modalités suivantes :

- première tranche de 500 millions d'euros, émis à 99,515 % du nominal,
- deuxième tranche de 200 millions d'euros, émis à 97,395 % du nominal,
- troisième tranche de 100 millions d'euros, émis à 96,653 % du nominal.

(4) Emprunt indexé émis à 100 % du nominal sur la base d'un cours de référence de l'action LVMH de EUR 42,33, remboursable en totalité à l'échéance au pair ou pour un montant égal à la moyenne arithmétique des 10 derniers cours de bourse précédant le 1^{er} mai 2005 si ce montant est plus élevé, ou de façon anticipée au gré du porteur entre le 15 mai 2002 et le 15 avril 2005 sur la base du cours de l'action LVMH, ou de façon anticipée au gré de l'émetteur entre le 15 avril et le 14 mai 2002 à 150 % du nominal ; cet emprunt a fait l'objet d'un swap le transformant en emprunt non indexé à taux variable sur la totalité du financement.

(5) Emprunt portant intérêt au taux variable Euribor 1 mois, émis à 100 % du nominal, remboursé au pair et en totalité en 2000.

(6) Au 31 décembre 2001, les lignes de crédit irrévocables non encore utilisées dont les échéances sont à plus d'un an s'élèvent à 1,9 milliards d'euros.

En raison de ces engagements, une fraction de la partie à moins d'un an des dettes financières à long terme a été maintenue dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 418 millions d'euros.

En outre, en raison de l'existence d'autorisations de renouvellement, une partie des dettes financières à moins d'un an a été reclassée dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 579 millions d'euros (272 millions d'euros au 31 décembre 2000 ; 882 millions d'euros au 31 décembre 1999).

B - Echancier et répartition par devises

en millions d'euros

Echéances	2001	Devises	2001	2000	1999
2002	341	Euros	4 720	3 307	2 547
2003	1 432	Yens	165	80	73
2004	1 120	Dollars US	603	204	369
2005	980	CHF	5	22	495
2006	1 189	Dollars de Singapour	79	64	–
2007 et au-delà	680	Autres devises	170	153	37
Total	5 742	Total	5 742	3 830	3 521

Christian Dior

NOTE 17 - AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERME ET PROVISIONS

en millions d'euros	2001	2000	1999
Provisions pour retraites complémentaires, pré-retraites et indemnités de départ à la retraite	258	218	160
Fonds détenus dans le cadre de la participation légale	50	57	67
Provisions pour risques et charges	548	658	440
Provisions pour réorganisation	160	64	124
Différé de règlement de titres de participations	114	49	–
Autres dettes	192	119	131
Total	1 322	1 165	922

NOTE 18 - DETTES FINANCIERES A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES PAR NATURE ET PAR DEVISES

en millions d'euros	2001	2000	1999		2001	2000	1999
Billets de trésorerie (1)	2 837	3 670	2 454	Euro (3)	4 342	4 905	4 320
Autres lignes de crédit	1 610	2 148	2 201	Yen Japonais	235	360	327
Emprunts obligataires (2)	–	–	600	Dollar US	111	633	431
Découverts bancaires	603	619	396	Livre Sterling	7	61	47
				Autres Devises	355	478	526
Total dettes financières à court terme	5 050	6 437	5 651		5 050	6 437	5 651

(1) Les billets de trésorerie concernent LVMH.

(2) Remboursables au pair, et portant intérêt à taux variable.

(3) Une partie des autres dettes financières en euros a fait l'objet de swaps à échéance de un à trois mois, la transformant en un encours en devises à hauteur de 1 336 millions de francs suisses, 104 millions de livres sterling, 6 100 millions de yens et 566 millions de dollars US.

Au 31 décembre 2001, les lignes de crédit à court terme confirmées non encore utilisées s'élèvent à 2,9 milliards d'euros environ.

Christian Dior

NOTE 19 - AUTRES PASSIFS A MOINS D'UN AN

en millions d'euros	2001	2000	1999
Opérations de couverture de change - gains et pertes différés	276	388	249
Personnel et organismes sociaux	358	362	223
Etat et collectivités locales : impôts et taxes	196	533	270
Clients : avances et acomptes versés	116	116	89
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	235	70	38
Provisions pour réorganisation	171	154	119
Provisions pour retour	116	119	53
Autres provisions pour risques et charges	202	217	673
Produits constatés d'avance	20	73	25
Autres dettes	1 073	824	1 110
Total	2 763	2 856	2 849

NOTE 20 - FRAIS DE CREATION

Les frais de création comptabilisés en charges au cours de l'exercice se sont élevés à 25 millions d'euros en 2001 (55 en 2000 ; 76 en 1999). Ces sommes couvrent les dépenses liées aux studios de création, aux travaux des stylistes, aux frais de fabrication de prototypes pour les collections et les nouveaux produits.

NOTE 21 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 27 millions d'euros en 2001 (21 en 2000 ; 26 en 1999). Ces sommes couvrent les dépenses de recherche scientifique et l'élaboration de nouveaux produits.

Les frais de recherche et développement, élargis aux dépenses de « conditionnement » et « conception » représentent une charge de 37 millions d'euros pour 2001 (40 en 2000 ; 37 en 1999).

Christian Dior

NOTE 22 - RESULTAT FINANCIER

en millions d'euros	2001	2000	1999
Frais financiers	(728)	(571)	(326)
Produits financiers	222	127	70
Résultat de cession de valeurs mobilières de placement	(33)	7	(9)
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	17	(17)	21
Résultat de change	23	(13)	(10)
Total	(499)	(467)	(254)

A - Exposition aux risques de change et couvertures

1 - Dans les sociétés françaises du groupe, le risque de change a une origine principalement commerciale (chiffre d'affaires en devises) et, dans une moindre mesure, financière (placements, financements en devises).

Opérations commerciales : certaines filiales du groupe réalisent une part importante de leurs transactions commerciales en devises étrangères.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires 2001 a été réalisé dans les devises suivantes :

en millions d'euros	Valeur	%
Euros	3 916	31
Dollars US	4 050	32
Yens	1 983	16
Dollars HK	592	5
Livres Sterling	478	4
Autres devises	1 548	12
Chiffre d'affaires	12 567	100

Hors effet de couverture, une variation de 1 % des principales devises (dollar US, yen, dollar HK, livre) aurait entraîné une variation du résultat net de 46 millions d'euros.

Opérations financières : certaines opérations financières, notamment des emprunts, peuvent être réalisées en devises en fonction des anticipations sur les revenus futurs en devises ou des variations de parités.

Divers instruments financiers sont utilisés pour se protéger des risques de variations de parités de change, et notamment les swaps de devises, les contrats à terme et les options de change.

Conformément aux méthodes de conversion énoncées dans les principes comptables (note 2.2) les instruments de couverture utilisés sont affectés, soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles de l'exercice suivant.

Les gains ou pertes de change potentiels évalués à partir des cours au 31 décembre sont :

- portés au compte de résultat, quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou dettes ;
- différés, quand ils sont affectés à des engagements de l'exercice suivant.

Christian Dior

Toutes devises confondues, les couvertures existant au 31 décembre 2001, par nature et en montants de capitaux couverts sont les suivantes :

en millions d'euros Evaluation au cours du 31 décembre 2001	Montants des couvertures affectées à			Produits (charges) différés nets d'impôts
	2001	2002	2003 à 2005	
• Couvertures commerciales				
– Ventes à terme				
US dollar	130	31	20	(1)
Yen	15	20	27	7
Autres	6	56	6	1
	151	107	53	7
– Options				
US dollar	50	1 082	302	
Yen	–	540	103	
Autres	–	111	10	74
	50	1 733	415	74
	201	1 840	468	81
• Couvertures financières				
– Situations nettes et dividendes				
Ventes à terme	75	–	–	–
Options	–	82	–	5
– Autres opérations				
Ventes à terme	37	–	–	–
Options	(106)	–	–	–
	6	82		5

2 - La part dans le résultat net consolidé hors éléments inhabituels représentative des résultats des filiales établissant leurs comptes en livres sterling, yens et monnaies rattachées au dollar s'élève à 205 millions d'euros. Une variation de 10 % du cours de ces devises aurait eu une incidence de 23 millions d'euros sur le résultat opérationnel consolidé, et de 21 millions d'euros sur le résultat net consolidé.

B - Exposition aux risques de taux d'intérêt et couvertures

Divers instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques de taux : swaps de taux, caps... La nature des couvertures en vie au 31 décembre 2001 et le montant des capitaux couverts s'analysent de la façon suivante, en millions d'euros :

	Echéances		
	– 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans
Swaps payeurs de taux fixe	469	–	–
Swaps payeurs de taux variable	3 919	3 122	711
Caps achetés	966	3 054	–
Floors vendus	–	715	–

Compte tenu des éléments ci-dessus, la part à taux fixe ou à taux variable, plafonnée par caps dans l'endettement net consolidé, y compris les TDI, représente environ 25 %. Dans ces conditions, une variation instantanée de 1 % du niveau des taux d'intérêt aurait un impact de 68 millions d'euros sur le résultat net.

Christian Dior

NOTE 23 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

en millions d'euros	2001	2000	1999
Impôt courant	(456)	(682)	(567)
Impôt différé	262	47	12
Total	(194)	(635)	(555)

En 1999, les sociétés françaises ont été soumises à un supplément d'impôt courant de 20 %, ramené à 13 % en 2000 et à 9,3 % en 2001. Ce complément d'impôt s'est traduit en 2001 par une charge complémentaire de 8 millions d'euros (45 en 2000; 50 en 1999).

Au 31 décembre 2001, les reports déficitaires non utilisés n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs, s'élèvent à 693 millions d'euros (476 en 2000 et 327 en 1999).

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

L'adoption de ce régime permet de constater dans le groupe Christian Dior une économie d'impôt de 313 millions d'euros au 31 décembre 2001 (64 en 2000 ; 26 en 1999).

Principales composantes des impôts différés :

• Au compte de résultat

en millions d'euros	2001	2000	1999
Gains et pertes de change différés	(21)	21	(3)
Profits inter-sociétés inclus dans les stocks	2	20	14
Ecart d'évaluation	34	8	1
Provisions pour risques et charges	(20)	(12)	(3)
Autres retraitements d'harmonisation et écritures de consolidation	31	23	6
Déficits reportés	246	-	1
Effet des variations de taux d'imposition	(10)	(13)	(4)
Produit de l'exercice	262	47	12

• Au bilan

en millions d'euros	2001	2000	1999
Profits inter-sociétés inclus dans les stocks	153	146	117
Ecart d'évaluation	(271)	(145)	(147)
Provisions pour risques et charges	95	79	127
Retraitements de consolidation (1)	26	96	28
Plus et moins values latentes	48	(8)	(8)
Déficits reportés	248	(4)	(4)
Autres	33	(9)	(9)
Impôts différés nets	332	155	104
dont : impôt différé actif court terme	503	269	275
impôt différé passif long terme	171	114	171

(1) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et crédit-bail.

Christian Dior

Analyse de l'écart entre le taux d'imposition réel et le taux d'imposition théorique :
le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'analyse de la façon suivante :

(en % du résultat avant impôts)	2001	2000	1999
Taux d'imposition théorique	33 1/3	33 1/3	33 1/3
• Supplément temporaire d'impôt applicable aux sociétés françaises	3,24	2,8	3,5
• Effet des différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(5,10)	(4,0)	(2,5)
• Résultats déficitaires de filiales ou de consolidations fiscales	(2,07)	9,6	6,8
• Effet des différences entre les résultats consolidés et imposables et des résultats imposables à un taux réduit	2,10	(3,8)	(2,2)
• Effet des retenues à la source	1,00	0,5	0,3
Taux d'imposition effectif	32,50	38,4	39,2

NOTE 24 - CHARGES NETTES D'AMORTISSEMENT ET DE REPRISE DES ECARTS D'ACQUISITION

en millions d'euros	2001	2000	1999
Sociétés consolidées par :			
• Intégration globale	(151)	(131)	(93)
• Mise en équivalence	(8)	–	–
Total	(159)	(131)	(93)

Voir également note 25 : éléments inhabituels, pour la charge d'amortissement enregistrée dans ce compte.

Christian Dior

NOTE 25 - ELEMENTS INHABITUELS

Les éléments inhabituels, nets de l'effet d'impôt génèrent un résultat de (199) millions d'euros en 2001 (35 millions d'euros en 2000 et 41 millions d'euros en 1999) .

En 2001 :

Les éléments inhabituels incluent un produit de 864 millions d'euros au titre de Gucci, dont 774 millions d'euros correspondent à la plus value de cession de cette ligne de titres, et 90 millions d'euros au dividende exceptionnel perçu au quatrième trimestre. Les éléments inhabituels négatifs incluent des provisions pour restructuration de 446 millions d'euros, dont 385 millions d'euros au titre de la distribution sélective. Ont été enregistrés également des dépréciations ou amortissement exceptionnel d'actifs pour 480 millions d'euros, dont 323 millions d'euros pour le goodwill DFS, 82 millions pour la participation dans Bouygues, et 60 millions d'euros pour des participations du domaine des TMT. Le solde inclut notamment les effets sur les comptes au 31 décembre 2001 de la cession du contrôle de Phillips, de Pury & Luxembourg à ses dirigeants actuels, soit une charge de 141 millions d'euros ; celle-ci correspond notamment à la dépréciation de la totalité de l'écart d'acquisition.

En 2000 :

Les éléments inhabituels comprennent des résultats de cession, notamment de titres Diageo, à hauteur de 78 millions d'euros, des provisions pour dépréciation sur des participations ou fonds dans le domaine de l'e-business pour 87 millions d'euros, et des coûts exceptionnels supportés pour le développement de l'activité et le renforcement de l'image de Phillips soit 57 millions d'euros.

En 1999 :

Dans les comptes de LVMH, les éléments inhabituels de l'exercice 1999 reflètent à hauteur de 315 millions d'euros le résultat positif dégagé en avril, dans le cadre du programme de rachat par Diageo de ses propres actions, auquel LVMH a apporté environ 143 millions de titres ; la participation résiduelle a par ailleurs donné lieu à provision à hauteur de 37 millions d'euros.

Les éléments inhabituels enregistrent également à hauteur de 66 millions d'euros, des frais indirects d'acquisition de participations ; à hauteur de 53 millions d'euros des dépréciations d'actifs, incorporels pour l'essentiel ; enfin des charges de restructuration de la Branche Mode et de réorganisations logistiques pour environ 68 millions d'euros.

Les actifs cédés par LVMH ayant une valeur de consolidation supérieure dans les livres de Christian Dior à celle enregistrée chez LVMH, les résultats comptables sont ajustés à due concurrence ; la plus-value sur Diageo s'élève à 280 millions d'euros.

*
* *

Au titre de 1999 et 2000, le solde des « éléments inhabituels » correspond aux variations exceptionnelles de provisions pour risques et charges.

Christian Dior

NOTE 26 - ENGAGEMENTS ET LITIGES EN COURS

A - Engagements de location

• Au 31 décembre 2001, le nombre de magasins utilisés par le groupe dans le monde, en particulier pour les groupes Mode et Maroquinerie, et Distribution Sélective, est de 1617.

Dans de très nombreux pays, les locations de ces magasins sont assorties de montants minima, en particulier lorsque les baux comportent une clause d'indexation des loyers sur le chiffre d'affaires ; c'est notamment le cas des redevances versées dans le cadre de concessions aéroportuaires. En outre, les baux peuvent prévoir une durée minimale non révisable.

• Le groupe finance aussi une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

• Enfin certains actifs immobilisés ou équipements industriels ont été acquis ou refinancés par crédit-bail ou lease-back.

Au 31 décembre 2001, les engagements futurs non résiliables résultant de ces contrats s'analysent de la façon suivante :

en millions d'euros	Locations simples	Redevances de concessions	Redevances de crédit-bail
2002	287	278	99
2003	243	257	31
2004	226	185	11
2005	213	152	9
2006	187	53	9
2007 et au-delà	781	116	33
Engagements de location	1 937	1 041	192
Montants représentatifs d'intérêts			(14)
Valeur actuelle des loyers futurs	1 937	1 041	178

B - Autres engagements donnés

a) Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Valorisés selon les activités sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés, ces engagements représentent 413 millions d'euros au 31 décembre 2001 (407 en 2000; 287 en 1999) ; ils couvrent principalement les années 2002 et 2003.

b) Les engagements contractuels pris par le groupe pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participation, ou participations complémentaires dans des sociétés non consolidées proviennent notamment du Protocole d'Accord intervenu le 20 janvier 1994 entre LVMH et Diageo, par lequel LVMH s'est engagé à acheter à Diageo sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, sous préavis de 6 mois, pour un montant égal à 80 % de sa valeur à la date d'exercice de la promesse.

A la date de ce protocole d'accord, la participation de Diageo dans Moët Hennessy avait été évaluée à plus de 1,2 milliard d'euros.

Les autres engagements pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participations ou participations complémentaires, ou le paiement de compléments de prix éventuels pour des opérations réalisées s'élèvent à 975 millions d'euros.

Christian Dior

c) Les engagements d'achat d'immobilisations au 31 décembre 2001 s'élèvent à 80 millions d'euros (111 en 2000 ; 65 en 1999), dont 11 millions d'euros au titre d'achats de barriques sur 3 ans.

d) Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le groupe estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

e) Les cautions, avals, et autres garanties donnés s'élèvent à 499 millions d'euros au 31 décembre 2001. Le montant des engagements similaires reçus est de 15 millions d'euros.

NOTE 27 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En février 2002, un protocole d'accord a été établi entre LVMH et les dirigeants de Phillips, de Pury & Luxembourg, Madame Daniella Luxembourg et Monsieur Simon de Pury, qui détenaient à cette date 25 % de Phillips. Selon les termes de ce protocole, dont la mise en oeuvre devrait intervenir à compter d'avril 2002 :

- LVMH qui cédera le contrôle de Phillips à ses dirigeants verra sa participation réduite de 75 à 27,5 % ;
- préalablement, un certain nombre d'opérations seront effectuées par LVMH, en particulier : capitalisation de la nouvelle société holding, abandon d'une partie des financements et reprise de certains actifs de Phillips. Un support financier sera également mis en place, pour assurer le développement commercial futur.

Au 31 décembre 2001, ont été pris en compte les effets de ce protocole sur les actifs figurant au bilan de LVMH à cette date, soit au total une charge de 141 millions d'euros comptabilisée en éléments inhabituels ; ce montant inclut notamment la dépréciation de la totalité de l'écart d'acquisition de Phillips.

Christian Dior

NOTE 28 - DONNEES SOCIALES

Les charges de personnel s'élèvent à 2 310 millions d'euros (2 041 en 2000 ; 1 437 en 1999).

L'effectif moyen total en 2001 est de 54 463 (48 524 en 2000 ; 39 259 en 1999).

Au 31 décembre, l'effectif des entreprises consolidées par intégration globale se répartit de la façon suivante :

Par groupe d'activité	2001	2000	1999
Christian Dior couture	1 383	1 195	1 005
Vins et Spiritueux	5 089	5 154	4 992
Mode et Maroquinerie	13 402	11 006	9 116
Parfums et Cosmétiques	13 087	12 758	11 800
Montres et Joaillerie	2 233	1 830	929
Distribution sélective	18 542	18 540	13 512
Autres activités	1 443	1 840	886
Total	55 179	52 323	42 240

Par zone géographique	2001	2000	1999
France	20 399	19 009	17 873
Europe (hors France)	10 194	9 150	6 378
U.S.A.	12 235	12 240	7 935
Japon	3 591	3 036	2 505
Asie Pacifique	8 760	8 888	7 549
Total	55 179	52 323	42 240

Par catégorie	2001	2000	1999
Ouvriers	9 116	8 447	7 595
Employés	31 730	29 781	23 981
Agents de maîtrise	5 066	4 767	4 121
Cadres	9 267	9 328	6 543
Total	55 179	52 323	42 240

Rémunérations

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration de Christian Dior, à raison de leurs fonctions dans les sociétés consolidées, se sont élevées à 11 957 milliers d'euros.

Christian Dior

NOTE 29 - RENSEIGNEMENTS PAR GROUPES D'ACTIVITES

1. Chiffre d'affaires

en millions d'euros	2001	2000	1999 (1)
Christian Dior Couture	350	296	220
Vins et Spiritueux	2 232	2 336	2 240
Mode et Maroquinerie	3 612	3 202	2 295
Parfums et Cosmétiques	2 231	2 072	1 703
Montres et Joaillerie	548	614	135
Distribution sélective	3 475	3 287	2 162
Autres activités, éliminations et retraitements	119	60	3
Total	12 567	11 867	8 758

2. Résultat opérationnel

en millions d'euros	2001	2000	1999
Christian Dior Couture	(5)	14	9
Vins et Spiritueux	676	716	655
Mode et Maroquinerie	1 274	1 169	826
Parfums et Cosmétiques	149	184	146
Montres et Joaillerie	27	59	5
Distribution sélective	(194)	(2)	(2)
Autres activités, éliminations et retraitements	(379)	(173)	(88)
Total	1 548	1 967	1 551

3. Répartition des actifs

en millions d'euros	2001	2000	1999
Christian Dior Couture	676	560	524
Vins et Spiritueux	4 352	4 572	4 568
Mode et Maroquinerie	4 619	3 342	2 434
Parfums et Cosmétiques	2 257	2 316	1 990
Montres et Joaillerie	1 618	1 557	981
Distribution sélective	4 878	5 063	4 164
Autres activités, éliminations et retraitements	10 828	11 025	11 669
Total	29 228	28 435	26 330

4. Stocks et en-cours

en millions d'euros	2001	2000	1999
Christian Dior Couture	75	50	45
Vins et Spiritueux	2 018	1 953	1 902
Mode et Maroquinerie	395	280	284
Parfums et Cosmétiques	282	265	187
Montres et Joaillerie	194	164	70
Distribution sélective	590	657	504
Autres activités, éliminations et retraitements	173	62	(4)
Total	3 727	3 431	2 988

(1) Les données 1999 ont été retraitées en raison du reclassement de Tag Heuer, Fred et Benedom dans le groupe d'activités Montres et Joaillerie, de Thomas Pink dans le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, de Sephora.com et eLuxury.com dans le groupe Autres Activités.

Christian Dior

NOTE 30 - RENSEIGNEMENTS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

en millions d'euros	2001	2000	1999
Exportations des sociétés françaises	3 742	3 393	2 982
Part des exportations par rapport aux ventes des sociétés françaises	65 %	64 %	64 %
Part du chiffre d'affaires consolidé réalisé à l'étranger	83 %	85 %	80 %

Les éléments ci-dessous correspondent aux zones géographiques d'implantation des sociétés du groupe et non de commercialisation :

1. Chiffre d'affaires

en millions d'euros	2001	2000	1999
France	5 770	5 320	4 648
Europe (hors France)	2 426	2 143	1 304
U.S.A.	3 228	3 091	1 915
Japon	1 825	1 721	1 277
Asie (hors Japon)	2 101	2 140	1 663
Autres pays	569	564	429
Total	15 919	14 979	11 236
Eliminations	(3 352)	(3 112)	(2 478)
Total	12 567	11 867	8 758

2. Résultat opérationnel

en millions d'euros	2001	2000	1999
France	1 238	1 185	975
Europe (hors France)	31	108	65
U.S.A.	(369)	(89)	4
Japon	334	288	208
Asie (hors Japon)	289	432	257
Autres pays	25	43	42
Total	1 548	1 967	1 551

3. Répartition des actifs

en millions d'euros	2001	2000	1999
France	17 206	17 014	17 579
Europe (hors France)	4 262	4 532	3 097
U.S.A.	4 436	3 266	2 097
Japon	675	636	581
Asie (hors Japon)	2 056	2 281	2 383
Autres pays	593	706	593
Total	29 228	28 435	26 330

Christian Dior

NOTE 31 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES EN 2001

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf celles faisant l'objet du renvoi (2), qui sont mises en équivalence, et celles faisant l'objet du renvoi (1) qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Christian Dior Couture			
Christian Dior Couture SA	Paris, France	100 %	100 %
S.A.M. Christian Dior	Monaco	96 %	96 %
Christian Dior GmbH	Munich, Allemagne	100 %	100 %
Christian Dior, Inc.	New York, U.S.A.	100 %	100 %
Christian Dior Retail - UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Christian Dior (Suisse) SA	Genève, Suisse	100 %	100 %
Les Jardins d'Avron	Paris, France	100 %	100 %
Mardi SpA	Badia e Settimo, Italie	50 %	50 %
Ateliers AS	(2) Pierre Bénite, France	25 %	25 %
Christian Dior Far East	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Fashion Malaysia	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Malaysia Ltd	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Hong Kong	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Taiwan	Taïpei, Taiwan	90 %	90 %
Christian Dior Singapour	Singapour	100 %	100 %
Christian Dior Saïpan	Saïpan, NMI	100 %	100 %
Christian Dior Australia	Sydney, Australie	100 %	100 %
Christian Dior New Zealand	Auckland, Nouvelle Zélande	100 %	100 %
Christian Dior (Thailand)	Bangkok, Thaïlande	100 %	100 %
Christian Dior KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Christian Dior Couture Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Christian Dior Guam Ltd	Agana, Guam	100 %	100 %
Montaigne Española	Barcelone, Espagne	100 %	100 %
CD do Brazil	Sao Paulo, Brésil	100 %	100 %
CD Italia	Milan, Italie	100 %	100 %
Christian Dior Belgique	Bruxelles, Belgique	100 %	100 %
Bopel Spa	Milan, Italie	70 %	70 %
Christian Dior Indonesia	Jakarta, Indonésie	100 %	100 %
J.A. Retail	Paris, France	100 %	100 %
EVF	Paris, France	100 %	100 %
Carrera Traun	(2) Traun, Autriche	5 %	5 %
Vins et Spiritueux			
Champagne Moët & Chandon SA	Epernay, France	43 %	28 %
Champagne Mercier SA	Epernay, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart U.K. Ltd	Newhaven, Royaume-Uni	43 %	28 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Vins et Spiritueux (suite)			
France Champagne SA	Epernay, France	43 %	28 %
De Fresnoy SA	Epernay, France	43 %	28 %
Moët Hennessy UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Chandon SA Espagne	Sant Cugat, Espagne	43 %	28 %
Moët & Chandon SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	28 %
Domaine Chandon, Inc.	Yountville (Californie), U.S.A.	43 %	28 %
M Chandon do Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	28 %
Bodegas Chandon SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	28 %
Domaine Chandon Australia, Pty Ltd	Coldstream Victoria, Australie	43 %	28 %
Champagne Ruinart GmbH	Francfort, Allemagne	43 %	28 %
Champagne Des Moutiers SA	Oiry, France	43 %	28 %
Schieffelin Partner Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Moët Hennessy Mexico	Mexico, Mexique	43 %	28 %
Moët Hennessy Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	43 %	28 %
Moët Hennessy Italia SpA	Turin, Italie	43 %	28 %
Schieffelin & Sommerset Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Schieffelin & Co Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
MH UDV France SA	Paris, France	43 %	28 %
Deux Rivieres General Partnership (2)	Yountville (Californie), U.S.A.	43 %	6 %
Champagne Pommery & Greno SA	Reims, France	43 %	28 %
Chamfipar SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Pommery SA	Reims, France	43 %	28 %
Pommery Distribution SA (Suisse)	Vevey, Suisse	43 %	28 %
Pommery GmbH	Munich, Allemagne	43 %	28 %
Pommery Belgium SA	Bruxelles, Belgique	43 %	28 %
Veuve Clicquot Ponsardin SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Canard-Duchêne SA	Ludes, France	43 %	28 %
Société Civile des Crus de Champagne	Reims, France	43 %	28 %
Neggma SA	Reims, France	21 %	14 %
Veuve Clicquot U.K.	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Veuve Clicquot Import GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	28 %
Veuve Clicquot Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	28 %
Clicquot Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
Cape Mentelle Vineyards Ltd	Margaret River, Australie	43 %	28 %
Veuve Clicquot Properties, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	28 %
Cloudy Bay Vineyards Ltd	Nouvelle Zélande	43 %	28 %
Scharffenberger Cellars Inc.	Napa Valley (Californie), U.S.A.	43 %	28 %
Marques Champagne Spiritueux GIE (2)	Bruxelles, Belgique	43 %	28 %
Paragon Vintners Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Veuve Clicquot do Brasil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	28 %
Krug SA	Reims, France	43 %	28 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Vins et Spiritueux (suite)			
Veuve Clicquot Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	28 %
MountAdam	Eden Valley, Australie	38 %	25 %
Newton Vineyards	U.S.A.	26 %	17 %
Clicquot Asia Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Clicquot Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Clicquot Singapore (Pte) Ltd	Singapour	43 %	28 %
Olivier Supplies (Malaysia) Sd	Ampang, Malaisie	43 %	28 %
Olivier Taiwan Ltd	Taipei, Taiwan	43 %	28 %
P.T. Protara Boga Indonesia	Jakarta, Indonésie	26 %	17 %
Château d'Yquem SA	Sauternes, France	43 %	27 %
Château d'Yquem SC	Sauternes, France	43 %	28 %
Ja.s Hennessy & Co SA	Cognac, France	43 %	28 %
Thomas Hine & Cie SA	Jarnac, France	43 %	28 %
DMJ Holdings BV	(3) Amsterdam, Pays-Bas	28 %	19 %
UD Moët Hennessy BV	(3) La Haye, Pays-Bas	43 %	28 %
Hennessy Dublin Ltd	Dublin, Irlande	43 %	28 %
Edward Dillon & Co Ltd	(2) Dublin, Irlande	14 %	9 %
Hennessy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Orient Limited	(3) Hong Kong	32 %	21 %
Riche Monde Hong Kong Ltd	(3) Hong Kong	43 %	21 %
Riche Monde (China) Ltd	Hong Kong	43 %	21 %
Moët Hennessy UDG (Far East) Ltd	(3) Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Singapour Pte Ltd	(3) Singapour	43 %	28 %
Riche Monde Malaisie Inc.	(3) Petaling Jaya, Malaisie	43 %	14 %
Riche Monde Taïpei Ltd	(3) Taïpei, Taïwan	43 %	21 %
Riche Monde Bangkok Ltd	(3) Bangkok, Thaïlande	43 %	28 %
Moët Hennessy Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	28 %
Moët Hennessy Shanghai Ltd	Shanghai, Chine	43 %	28 %
Moët Hennessy India pvt. Ltd	New Dehli, Inde	43 %	28 %
Moët Hennessy Taiwan	Taiwan	43 %	28 %
Moët Hennessy Netherlands BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	28 %
Jardine Wines & Spirits KK	(3) Tokyo, Japon	43 %	19 %
Moët Hennessy Asia Pte Ltd	Singapour	43 %	28 %
Mode et Maroquinerie			
Louis Vuitton Malletier SA	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Ateliers Louis Vuitton	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société Louis Vuitton Services	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Magasins Louis Vuitton - France	Paris, France	43 %	43 %
Louis Vuitton Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

(3) Société constituée en joint venture avec Diageo : intégration de la seule activité Moët Hennessy

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Louis Vuitton U.K. Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Louis Vuitton Deutschland GmbH	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Espana SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Catalana Talleres SA	Barbera del Valles, Espagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Louis Vuitton Belgique SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Louis Vuitton Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Lucina	Milan, Italie	43 %	43 %
Louis Vuitton Hellas SA	Athènes, Grèce	43 %	43 %
Louis Vuitton Portugal, Maleiro, Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Louis Vuitton Danmark A/S	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Louis Vuitton Suède	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Louis Vuitton Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %
Louis Vuitton Ceska s.r.o.	Prague, République Tchèque	43 %	43 %
Louis Vuitton GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Louis Vuitton Cantacilik Ticaret, Anonim Sirketi	Istanbul, Turquie	43 %	43 %
Louis Vuitton US Manufacturing, Inc.	San Dimas (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii), U.S.A.	43 %	43 %
Atlantic Luggage Company, Ltd	Hamilton, Bermudes	17 %	17 %
Louis Vuitton Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Louis Vuitton Saipan, Inc.	Saïpan, NMI	43 %	43 %
San Dimas Luggage Company	San Dimas (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Distribuição Ltda	Brasilia, Brésil	43 %	43 %
Louis Vuitton Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Louis Vuitton Chili Ltda.	Santiago, Chili	43 %	43 %
Louis Vuitton Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Louis Vuitton Malaysia Sdn Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Louis Vuitton Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	38 %
Louis Vuitton Comete Services Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	38 %
Louis Vuitton Australia, Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Louis Vuitton New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Louis Vuitton Cup New Zealand, Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Louis Vuitton Koweït	Koweït	43 %	26 %
Louis Vuitton UAE	Dubai, Emirats Arabes Unis	43 %	28 %
Louis Vuitton Saoudi Arabia LLC	Jeddah, Arabie Saoudite	43 %	28 %
Louis Vuitton Korea, Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Louis Vuitton Argentine SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
Louis Vuitton Colombian Corp.	Bogota, Colombie	43 %	43 %
Louis Vuitton Maroc SARL	Casablanca, Maroc	43 %	43 %
Louis Vuitton Venezuela SA	Caracas, Venezuela	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Louis Vuitton Multimedia Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	42 %
Louis Vuitton N.A, Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Canada Inc.	Toronto, Canada	43 %	43 %
Marc Jacobs International LLC	New York, U.S.A.	43 %	37 %
Marc Jacobs Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Marc Jacobs Trademark LLC	New York, U.S.A.	14 %	14 %
Loewe SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Fashion Holding SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Perfumes Loewe	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Loewe Hermanos SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Lopena SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Manufacturas Loewe SA	Barcelone, Espagne	43 %	43 %
SNC Loewe International	Paris, France	43 %	43 %
SNC Loewe France	Paris, France	43 %	43 %
Loewe Hermanos (U.K) Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Loewe Saïpan Inc.	Saïpan, NMI	43 %	43 %
Loewe Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Loewe Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii), U.S.A.	43 %	43 %
Loewe Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Loewe Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	39 %
Loewe Fashions (Singapore) Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Loewe Malaysia Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Loewe Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	38 %
Loewe Australia, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Loewe Deutschland GmbH	Allemagne	43 %	43 %
Serrano Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Berluti SA	Paris, France	43 %	43 %
Société Distribution Robert Etienne	Paris, France	43 %	43 %
Stefanobi SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Michael Kors Inc.	(2) New York, U.S.A.	15 %	15 %
Céline SA	Paris, France	43 %	43 %
Avenue M International SCA	Paris, France	43 %	43 %
Enilec Gestion SARL	Paris, France	43 %	43 %
Céline Montaigne SA	Paris, France	43 %	43 %
Céline Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Céline Italia SRL	Florence, Italie	43 %	43 %
Céline Production SRL	Florence, Italie	43 %	43 %
Camoi SpA	Rome, Italie	43 %	43 %
Céline Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %
Céline U.K. Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Céline Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Céline Japon KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Céline Ltd (Hong Kong)	Hong Kong	43 %	42 %
Céline Pte Ltd (Singapour)	Singapour	43 %	43 %
Céline Guam Inc.	Tamaning, Guam	43 %	43 %
Céline Ltd (Saïpan)	Saïpan, NMI	43 %	43 %
Céline Australia, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Céline Hawaï Inc.	Hawaï, U.S.A.	43 %	43 %
Céline Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Céline Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	22 %
Parfums Céline SNC	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo Paris SA	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo Homme SA	Paris, France	26 %	26 %
Modulo SA	Montbazou, France	43 %	43 %
Kami SA	Montbazou, France	43 %	43 %
Fleurus Mode GmbH	Berlin, Allemagne	43 %	43 %
Florixelles SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Kenzo KK Japon	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Kenzo UK.	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Fleurus of America Corp.	Wilmington (Delaware), U.S.A.	43 %	43 %
Florimadrid SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Kenzo Hommes UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	26 %
Kenzo Japan	Tokyo, Japon	43 %	28 %
Givenchy SA	Paris, France	43 %	43 %
Gentleman Givenchy SA	Paris, France	43 %	43 %
Givenchy Corporation	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Givenchy Boutique Co Ltd	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Givenchy Co Ltd	Japon	43 %	43 %
Gentleman Givenchy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Givenchy Italie (Mirvat)	Rome, Italie	43 %	43 %
Givenchy China – Hong Kong	Hong Kong	43 %	22 %
Christian Lacroix SNC	Paris, France	43 %	43 %
Gabrielle Studio Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Louis Vuitton Prada	(1) Amsterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Fendi International BV	(1) Amsterdam, Pays-Bas	43 %	22 %
Fendi International France SA	(1) Paris, France	43 %	22 %
Fendi SA Luxembourg	(1) Luxembourg	43 %	22 %
Fendi SRL	(1) Rome, Italie	43 %	22 %
Fendissime SRL	(1) Rome, Italie	43 %	22 %
Fendi Servizi SRL	(1) Rome, Italie	43 %	22 %
Fendi Adele SRL	(1) Rome, Italie	43 %	22 %
Fendi Industrie SRL	(1) Florence, Italie	43 %	22 %
Fendi Italie SRL	(1) Rome, Italie	43 %	22 %

(1) Société consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Mode et Maroquinerie (suite)			
Fendi UK	(1) Londres, Royaume-Uni	43 %	22 %
Fendi France SA	(1) Paris, France	43 %	22 %
Fendi Japan K.K.	(1) Tokyo, Japon	43 %	15 %
Fendi Hawaii, Inc.	(1) Honolulu, U.S.A.	43 %	11 %
Fendi Stores	(1) New York, U.S.A.	43 %	22 %
Fendi Australia Pty Ltd	(1) Sydney, Australie	43 %	22 %
Fendi Guam	(1) Tumon, Guam	43 %	22 %
Fendi Saïpan Inc.	(1) Saïpan, NMI	43 %	22 %
Fendi (Thailand) Company Ltd	(1) Bangkok, Thaïlande	43 %	22 %
Fendi Asia Pacific Limited	(1) Hong Kong	43 %	22 %
Fendi Korea Ltd	(1) Séoul, Corée	43 %	22 %
Fendi Taiwan Ltd	(1) Taipei, Taiwan	43 %	16 %
Fendi Retail Shops	(1) New York, U.S.A.	43 %	22 %
Thomas Pink Holdings Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	30 %
Thomas Pink Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	43 %	30 %
Thomas Pink BV	Rotterdam, Pays- Bas	43 %	30 %
Thomas Pink Inc.	Delaware, U.S.A.	43 %	30 %
Thomas Pink Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	30 %
Thomas Pink Belgium SA	Bruxelles, Belgique	43 %	30 %
Thomas Pink France SAS	Paris, France	43 %	30 %
LVMH Fashion Group Services SAS	Paris, France	43 %	43 %
Belle Jardinière SA	Paris, France	43 %	43 %
Belle Jardinière Immo SAS	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Fashion (Shanghai) Trading Co, Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Fashion Group Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Fashion Group Industria SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Pucci Se	Florence, Italie	43 %	43 %
Parfums et Cosmétiques			
Parfums Christian Dior SA	Paris, France	43 %	43 %
Iparkos Company Ltd	Bangkok, Thaïlande	21 %	21 %
Parfums Christian Dior Brésil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	42 %
Parfums Christian Dior Argentine SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
Parfums Christian Dior China LLC	Shanghai, Chine	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Finlande	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
LVMH PC Recherche	Paris, France	43 %	43 %
GIE Parfums et Cosmétiques Information Services - PCIS	Paris, France	43 %	43 %
SNC du 33 avenue Hoche	Paris, France	43 %	43 %
Parfums Christian Dior (U.K) Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Christian Dior	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %

(1) Société consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Iparkos BV	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Parfums Christian Dior GmbH	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Laboratorios Farlabo SA	(2) Madrid, Espagne	11 %	11 %
Distribuidora Farlabo SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Parfums Christian Dior	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior SpA	Pise, Italie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	43 %
Diorfil SA	Athènes, Grèce	43 %	43 %
Parfums Christian Dior	Zurich, Suisse	43 %	43 %
Christian Dior Perfumes, Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Canada, Inc.	Montréal, Canada	43 %	43 %
Perfumes Christian Dior de Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Inalux SA	Luxembourg	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Fa Hua Taïwan Ltd	Taïpei, Taiwan	43 %	43 %
Parfums Christian Dior China Co, Ltd	Shangai, Chine	43 %	43 %
Koluxe Parfums Dior Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	32 %
Parfums Christian Dior Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Malaisie Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Fa Hua Hong Kong Co, Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Pardior de Mexico SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior (Danemark)	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior A/S (Norvège)	Hoevik, Norvège	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AB	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Parfums Christian Dior New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Autriche GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Parfums Christian Lacroix Allemagne	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Cosmetic of France Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Guerlain SA	Paris, France	43 %	43 %
Guerlain Parfumeur GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Guerlain GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Cofra GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Guerlain SA (Belgique)	Fleurus, Belgique	43 %	43 %
Guerlain SAE	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Oy Guerlain AB	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
Guerlain SpA	Milan, Italie	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Guerlain Ltd	Perivale, Royaume-Uni	43 %	43 %
Guerlain de Portugal Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Guerlain SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	43 %
Guerlain Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Guerlain Canada Ltd	Montréal, Canada	43 %	43 %
Guerlain De Mexico SA	Satelite, Mexique	43 %	43 %
Guerlain Puerto Rico Inc.	San Juan, Puerto Rico	43 %	43 %
Guerlain Asia Pacific Ltd (Hong Kong)	Hong Kong	43 %	43 %
Guerlain KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Guerlain Taïwan Co Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	43 %
Guerlain Oceania Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Guerlain South East Asia Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Guerlain Malaisie SDN Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Etat Pur SA	Paris, France	21 %	21 %
Michael Kors Licences	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Marc Jacob Licences	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Kenneth Cole	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Licence Galliano	Paris, France	43 %	43 %
Make Up For Ever SA	Paris, France	43 %	31 %
Make Up For Ever UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	31 %
Make Up For Ever LLC	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Make Up For Ever KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Make Up For Ever Italie	Milan, Italie	43 %	31 %
Parfums Givenchy SA	Levallois, France	43 %	43 %
Parfums Givenchy Ltd	Hersham, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Givenchy GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Parfums Givenchy Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Givenchy Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
Parfums Givenchy KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Givenchy SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Parfums Givenchy Western Hemisphere Div. Inc.	Miami (Floride), U.S.A.	43 %	43 %
Parfums Givenchy Asia Pacific Ltd	Singapour	43 %	43 %
Kenzo Parfums France SA	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo Parfums Italia SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Kenzo Parfums USA	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Laflachère SA	Saint Vêrand, France	43 %	24 %
La Brosse et Dupont SA	Courbevoie, France	43 %	24 %
Lardenois SA	Hermes, France	43 %	24 %
Lardenois Portugal SA	S. Domingos de Rana, Portugal	43 %	24 %
Mitsie SA	Tarare, France	43 %	24 %
Serpe SA	Barcelone, Espagne	43 %	24 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Parfums et Cosmétiques (suite)			
Arielux SA	Arielux, France	43 %	24 %
SN Celluloid	Selestat, France	43 %	24 %
Vikim SARL	(2) Saint Brieuç, France	13 %	7 %
Ladoë SA	Ladoë, France	43 %	24 %
LBD Ménage	Bethisy Saint Pierre, France	43 %	24 %
LBD Belux	Bruxelles, Belgique	43 %	24 %
SCI Masurel	Tourcoing, France	43 %	24 %
SCI Sageda	Orange, France	43 %	24 %
LBD Asia Ltd	Hong Kong	40 %	23 %
Lamatex SA	Cours la Ville, France	34 %	20 %
La Niçoise SA	Carros, France	40 %	23 %
AGD Italie SRL	Stezzano, Italie	43 %	23 %
Métal & Plastic SA	(2) Oyonnax, France	15 %	9 %
Centre formation SARL	(2) Saint Vérand, France	43 %	24 %
Etablissements Mancret Père et Fils	Grenoble, France	43 %	24 %
Inter-Vion Spolka Akeyjna	Varsovie, Pologne	22 %	12 %
Europa		28 %	16 %
Bliss	New York, U.S.A.	30 %	30 %
Bliss UK	Royaume-Uni	43 %	30 %
Hard Candy LLC	Los Angeles, U.S.A.	43 %	43 %
Hard Candy Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Benefit Cosmetics LLC	San Francisco, U.S.A.	30 %	30 %
Benefit Cosmetics UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	30 %
Benefit Cosmetics Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Urban Decay Cosmetics LLC	Costa Mesa, CA, U.S.A.	43 %	43 %
Urban Decay Cosmetics Japan	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Fresh Inc.	Boston, U.S.A.	28 %	28 %
LVMH New Cosmetic KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Perfumes and Cosmetics Services LLC	New York, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Cosmetics Services KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Montres et Joaillerie			
TAG Heuer International SA	Luxembourg	43 %	43 %
TAG Heuer SA	Marin, Suisse	43 %	43 %
LVMH Relojeria & Joyeria Española SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
LVMH Montres et Joaillerie France SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
TAG Heuer Deutschland GmbH	Bad Homburg, Allemagne	43 %	43 %
Timecrown Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery UK Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
Ebel Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
Tag Heuer Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Montres et Joaillerie (suite)			
LVMH Watches et Jewellery USA Inc.	Springfield, New Jersey, U.S.A.	43 %	43 %
Pro Time Service Inc.	Springfield, New Jersey, U.S.A.	43 %	43 %
TAG Heuer Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Malaysia Sdn Bhd	Kuala Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
TAG Heuer Asia Ltd	Labuan, Malaisie	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Capital Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Taiwan Ltd	Taipei, Taiwan	43 %	43 %
Cortech SA	Cornol, Suisse	43 %	43 %
Miserez SARL	Bendorf, France	43 %	43 %
Kohli SA	Tramelan, Suisse	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Carribean & Latin America	Coral Gables (Floride), U.S.A.	43 %	43 %
ArteLink SRL	Fratte di S. Guistina in Colle, Italie	43 %	43 %
Ebel SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel USA Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Swisswave Europe SA	Villiers-Le-Lac, France	43 %	43 %
Glasnost Edition SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel boutique Crans SA	Crans-sur-Sierre, Suisse	43 %	43 %
SI de l'immeuble rue de la Paix 101	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
LVMH W&J Germany GmbH	Munich, Allemagne	43 %	43 %
Chaumet International SA	Paris, France	43 %	43 %
Chaumet London Ltd	Londres, Royaume Uni	43 %	43 %
Chaumet KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Chaumet Horlogerie SA	Bienne, Suisse	43 %	43 %
Chaumet Monte-Carlo SAM	Monte-Carlo, Monaco	43 %	43 %
Zenith International SA	Le Locle, Suisse	43 %	43 %
Zenith Time Ltd	Middlesex, Royaume Uni	43 %	43 %
Guido Descombes SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Omas SRL	Bologne, Italie	43 %	38 %
De Beers	Londres, Royaume Uni	21 %	21 %
Delano	Bâle, Suisse	43 %	43 %
Favre Leuba	Genève, Suisse	43 %	43 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Montres et Joaillerie (suite)			
Les Ateliers Horlogers CD LVMH	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Fred SA	Paris, France	43 %	43 %
Fred Joaillier SA	Paris, France	43 %	43 %
Joaillerie de Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Fred Genève	Genève, Suisse	43 %	43 %
Fred Inc.	Beverly Hills (Californie), U.S.A.	43 %	43 %
Fred Londres	Londres, Royaume Uni	43 %	43 %
Benedom France SA	Paris, France	43 %	43 %
Distribution sélective			
Sephora SA	Paris, France	43 %	43 %
Immo-Parfums SARL	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Sephora France SA	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Plus Beau Moins Cher SARL	Paris, France	43 %	32 %
Sephora Luxembourg SARL	Luxembourg	43 %	43 %
Sephora Espagne SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Sephora Italie SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Portugal Lda	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Sephora Pologne SPZ00	Varsovie, Pologne	43 %	43 %
Sephora Deutschland GmbH	Essen, Allemagne	43 %	43 %
Progen SpA	Spinea, (VE), Italie	43 %	17 %
Espansione SRL	Spinea, (VE), Italie	43 %	43 %
Sephora UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Sofidiv Italie	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Marinopoulos SA	Alimos, Grèce	21 %	21 %
Beauty Shop Romania SA	Bucarest, Roumanie	43 %	21 %
Spring Time Cosmetics SA	Athènes, Grèce	21 %	12 %
Sephora US LLC.	Delaware, U.S.A.	43 %	43 %
Sephora Japon KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Solstice		43 %	43 %
LVMH Selection Distribution Group LLC	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
Magasins de la Samaritaine SA	Paris, France	23 %	23 %
DFS Holdings Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Australia Pty. Limited	Sydney, Australie	43 %	26 %
DFS Australia Superannuation Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	26 %
DFS New Caledonia Sarl	New Caledonia	43 %	26 %
DFS Group Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS European Logistics Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Credit Systems Limited	Hamilton, Bermuda	43 %	26 %
DFS Italy Limited Srl	Florence, Italie	43 %	26 %
DFS Northwest Retailing Limited	Vancouver, Canada	43 %	26 %
DFS Saïpan Limited	Saïpan, NMI	43 %	26 %
Kinkaï Saïpan L.P.	Saïpan, NMI	43 %	26 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Distribution sélective (suite)			
Commonwealth Investment Company, Inc.	Northern Mariana Islande	41 %	25 %
Duty Free Shoppers Hong Kong Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS Consulting Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS Trading Hong Kong Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS China Partners Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS Palau Limited	Koror, Palau	43 %	26 %
DFS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	26 %
DFS Merchandising Limited	San Francisco, USA	43 %	26 %
DFS Korea Limited	Séoul, Corée du Sud	43 %	26 %
DFS Seoul Limited	Séoul, Corée du Sud	43 %	26 %
DFS Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	26 %
DFS Okinawa KK	Japon	43 %	26 %
DFS Palau Limited	Koror, Palau	43 %	26 %
DFS Singapore (Pte) Limited	Singapore	43 %	26 %
DFS Trading Singapore (Pte) Limited	Singapore	43 %	26 %
DFS Venture Singapore (Pte) Limited	Singapore	43 %	26 %
DFS Taiwan Limited	Taïpei, Taïwan, ROC	43 %	26 %
Bloomberg Ltd	Bermudes	43 %	26 %
Tou You Duty Free Shop Co. Ltd	ROC	43 %	26 %
Duty Free Shoppers Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	19 %	12 %
DFS Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
Hong Kong International Boutique Partners	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
DFS Sdn. Bhd.	Malaysie	43 %	26 %
Singapore International Boutique Partners	Singapour	21 %	13 %
JAL/DFS Duty Free Shoppers KK	Chiba, Japon	17 %	11 %
TRS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	19 %	12 %
Travel Retail Shops Pte Limited	Australie	19 %	12 %
DFS Group L.P.	Delaware, U.S.A.	43 %	26 %
JFK Terminal 4 Joint Venture 2001	New York, U.S.A.	34 %	0 %
LAX Duty Free Joint Venture 2000	Californie	33 %	20 %
Royal Hawaiian Insurance Company Ltd	Hawaï, U.S.A.	43 %	26 %
DFS/BP Concessions Inc.	Portland (Oregon), U.S.A.	35 %	21 %
DFS / Waters.	Dallas (Texas), U.S.A.	29 %	18 %
Hawaï International Boutique Partners	Honolulu, Hawaï, U.S.A.	21 %	13 %
TRS Hawaii LLC	Honolulu, Hawaï, U.S.A.	19 %	12 %
TRS Saïpan	Garapan, Saïpan MP	19 %	12 %
TRS Guam	Tumon, Guam	19 %	12 %
DFS Guam LP	Guam	NA	26 %
Guam Retail Joint Venture (Disney)	Tamuning, Guam	21 %	13 %
DFS Liquor Retailing Limited	Delaware, U.S.A.	NA	26 %
Twenty Seven – Twenty Eight Corp.	Delaware, U.S.A.	NA	26 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Distribution sélective (suite)			
Le Bon Marché SA	Paris, France	43 %	43 %
SEGEP SA	Paris, France	43 %	42 %
Franck & Fils SA	Paris, France	43 %	43 %
Balthazar	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Specialty Retail Concepts LLC	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
Tumon Entertainment LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Guam Inc.	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Games LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Aquarium LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Saïpan Inc.	Saïpan NMI	43 %	43 %
Cruise Line Holdings Co	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
Starboard Cruise Services Inc.	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
Starboard Holding Ltd	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
International Cruise Shop	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
On-Board Media Inc.	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
Boxer Media Inc.	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
Cruise Management International Inc.	Miami (Florida), U.S.A.	43 %	43 %
Miami Airport Duty-Free	Miami (Florida), U.S.A.	28 %	28 %
Fort Lauderdale Partnership	Ft Lauderdale (Florida), U.S.A.	32 %	32 %
Autres Activités			
Christian Dior SA	Paris, France	100 %	Société mère
Financière Jean Goujon	Paris, France	100 %	100 %
Sadifa	Paris, France	100 %	100 %
Groupe Lakenbleker	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
Investir Publications SA	Paris, France	43 %	42 %
Investir Télécom SA	Paris, France	43 %	42 %
Investir Formation SARL	Paris, France	43 %	42 %
Compo Finance SARL	Paris, France	43 %	42 %
SID Presse SARL	Poitiers, France	43 %	42 %
SID Développement SA	Poitiers, France	43 %	42 %
SID Editions SA	Paris, France	43 %	42 %
SID Magazine SA	Paris, France	43 %	42 %
Cyber Pratic SARL	Poitiers, France	43 %	42 %
DI Groupe SA			
(ex Desfossés International SA)	Paris, France	43 %	42 %
DI Services SAS	Paris, France	43 %	42 %
Imprimerie Desfossés SA	Paris, France	43 %	42 %
Tribune Desfossés SA	Paris, France	43 %	42 %
Radio Classique SA	Paris, France	43 %	42 %
Editions Classiques Affaires SARL	Paris, France	43 %	42 %
System TV SA	Boulogne, France	43 %	42 %
Yacast Ltd	Londres, Royaume-Uni	13 %	12 %

Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
Autres Activités (suite)			
DI Regie SAS	Paris, France	43 %	42 %
SFPA SARL (Connaissance des Arts)	Paris, France	43 %	43 %
D2I SA	Paris, France	43 %	42 %
LV & Co SA	Paris, France	15 %	15 %
Sephora.com Inc.	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
eluxury.com Inc.	(2) San Francisco, U.S.A.	21 %	21 %
PSN Properties Inc.	New York, U.S.A.	43 %	32 %
De Pury & Luxembourg Art SA	Genève, Suisse	43 %	32 %
PSNAL	Londres, Royaume-Uni	43 %	32 %
JV Bonhams Brooks	Londres, Royaume-Uni	21 %	16 %
Art & Auction Magazine	New York, U.S.A.	43 %	43 %
Sephora.com	San Francisco, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Moët Hennessy			
Louis Vuitton SA	Paris, France	43 %	43 %
S.C.I. du 30 de l'avenue Hoche	Paris, France	43 %	41 %
Ufipar SA	Paris, France	43 %	43 %
L Capital Management SPAS	Paris, France	43 %	43 %
Sofidiv SA	Paris, France	43 %	43 %
GIE LVMH Services	Paris, France	43 %	34 %
Moët Hennessy SA	Paris, France	43 %	28 %
LVMH Fashion Group SA	Paris, France	43 %	43 %
Ufipress SA	Paris, France	43 %	43 %
Delphine SA	Paris, France	43 %	43 %
Saint Jacques Finance SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Finance SA	Paris, France	43 %	43 %
Eutrope SA	Paris, France	43 %	43 %
Flavius SA	Paris, France	43 %	43 %
Coriolan SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Art & Auction Group SA	Paris, France	43 %	43 %
Compagnie Financière Laflachère SA	Paris, France	24 %	24 %
LV Capital SA	Paris, France	43 %	43 %
Provital SA	Champillon, France	43 %	43 %
Moët Hennessy Inc.	New York, U.S.A.	43 %	28 %
LVMH Inc.	New York, U.S.A.	43 %	43 %
598 Madison Leasing Corp	New York, U.S.A.	43 %	43 %
LVMH Participations BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
LVMH BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
LVMH KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Shinagawa project KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Osaka Fudosan Company Limited	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Asia Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

Christian Dior

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001

BARBIER FRINAULT & AUTRES
ANDERSEN
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG AUDIT
4, rue Auber
75009 Paris

Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

Membre de la Compagnie Régionale
de Paris

Aux actionnaires Christian Dior SA

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Christian Dior relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 8 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Gilles Galippe

ERNST & YOUNG AUDIT
François Hilly